L'ABEILLE DE LA N.ORLEANS

Bureau: 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS

VENDREDI MATIN, 16 OCTOBRE.

La Saison d'Opéra.

Nous publions ci-dessous une communication des directeurs de l'Opéra, avec le tableau complet de la troupe lyrique et de la troupe dramatique. Aux renseignements que nous avons déjà donnés sur les artistes, nous ajouterons la bonne nouvelle que M. Calabresi se propose de donner, pendant la saison, plusieurs nouveautés musicales et des reprises importantes qui auront tout l'attrait de la nouveauté. Nous publierons plus tard des renseignements plus précis sur le répertoire.

Les personnes qui désirent faire partie de la Société de l'Opéra et y avoir des places assurées feront bien de se hâter, car il reste très peu de loges disponibles.

THEATRE DE L'OPERA.

DIRECTION DE

MM. CALABRÉSI & Co.

A Mesdames et Messieurs les abonnés et habitués du Théâtre de l'Opéra.

Mesdames et Messieurs:

J'ai l'honneur de vous communiquer les noms des artistes avec lesquels j'ai traité pour la campagne théâtrale prochaine.

Dans l'espoir que le choix de ces artistes répondra à votre attente je vous prie, Mesdames et Messieurs de vouloir bien agréer l'assurance de mon respectueux dévouement.

ED. CALABRÉSI.

SAISON 1868-69.

COMPAGNIE FRANÇAISE.

Grand Opéra, Traductions italiennes, Opéra Comique, Opéra Bouffe, Opérette, Drame, Comédie, Vaudeville.

Orchestre.

MM. ED. CALABRÉSI, 1er chef d'orchestre;
ISAI, 2me chef, 1er au besoin;
PRIORÉ, 1er chef de drame et vaudeville;
KERKEL, 2me chef, répétiteur des choeurs;
DICKEN, répétiteur;
JULES CARTIER, pianiste accompagnateur.
36 musiciens.

Personnel Lyrique.

MM. PICOT, fort 1er ténor de grand opéra, (Nlle-Orléans);
ANGEL, 1er ténor d'opéra-comique et traductions (1er prix du Conservatoire, 1er ténor du Théâtre Lyrique);
ALBERT JULIEN, 2me ténor en tous genres, 1er au besoin, (Toulouse, Marseille, Bordeaux);
LAUGENS, 3me ténor, grand coryphée, (Mussel);
PÉNOUT, 1er baryton en tous genres (Théâtre Lyrique, Marseille, Lille);
KARL PAULINY, 2ème baryton, 1er au besoin (Nlle-Orléans);
VANHUFFLEN, 1ère basse en tous genres (Nlle-Orléans);
GASTON, 2ème basse, 1ère au besoin (Lille, Nantes);
DUBOIS, 3ème basse, 2me au besoin;
NARDIN, trial ténor comique (Marseille, Lille, Agen);
GILBERT, trial;
CHAMONIN, laruette, ténor grime (Nlle-Orléans);
GAUTHIER, 2ème laruette;
BOUSQUET, 3ème basse, grand coryphée;
DUBEARN, 3ème basse, basse double;
OCTAVE, coryphée ténor;
PETIT JEAN, coryphée 3ème ténor.

Mmes. URANIE CAMBIER, 1ère forte chanteuse Falcon, (Bruxelles, Nlle-Orléans);
AMÉLIE BOURGEOIS 1re forte chanteuse Stolz (contralto) (Nouvelle-Orléans, Gand, Bruxelles, La Haye, Lille et Lyon);
MARIE HASSELMAN, 1ère chanteuse légère d'opéra comique et de grand opéra (Théâtre Lyrique);
CHEVREAU, 1ère dugazon, jeune chanteuse (1er prix du Conservatoire Théâtre Lyrique);
MARIE LEROUGE, 1ère et 2ème dugazon;
BOUDRO, 1ère dugazon mère Dugazon;
CAVÉ, dugazon, mère Dugazon.
BOUSQUET, NARDIN, CHAMONIN, KERKEL, — 2èmes Dugazon;
LÉONIE, coryphée soprano;
LEGROS coryphée contralto;
Choeurs—18 hommes et 6 femmes.

Personnel Dramatique.

MM. MOREAU, 1er rôle en tous genres, jeune 1er rôle (Marseille, Toulouse, Bordeaux);
GRAVIER, 1er rôle marqué, des rôles de genre (Nlle-Orléans);
CARON, jeune 1er, jeune 1er rôle (New York);
ALBERT JULIEN, jeune 1er, 1er amoureux;
AIMÉ DÉSIRÉ, jeune 3ème rôle;
CHAMONIN, 1er comique en tous genres;
NARDIN, jeune 1er comique;
GILBERT, 2ème comique;
GASTON, père noble, rôles de genres;
GAUTIER, comique grime;
BOUSQUET, MAILLET, ADRIEN, PETIT JEAN, ISIDORE, — utilités.

Mmes. NANTIER-MOREAU, grand premier rôle en tous genres (Gaîté, Porte St Martin de Paris);
GAY, jeune première, jeune 1er rôle, forte ingénuité (Nancy);
MARIE LEROUGE, ingénuité des jeunes premières;
STELLINE, première soubrette;
DUCHAINE, 2ème 1er rôle, grande coquette;
BOUSQUET, 2me soubrette, des premières au besoin;
CHAMONIN, 2ème soubrette;
MARIE KERKEL, 2ème amoureuse;
SICORD, mère noble;
CAVÉ, duègne mère noble,
ADELINE PÉRIET, utilités.

Administration.

MM. E CALABRÉSI & Co Directeurs;
GRAVIER, régisseur général, metteur en scène d'opéra;
MOREAU, 1er régisseur, metteur en scène de drame et comédie;
BOUSQUET, 2me régisseur, régisseur des choeurs;
NORMANDIN, contrôleur;
LOUIS, bibliothécaire.
CHARTON, souffleur;
P QUÉVAU, chef machiniste;
MME GROUX, costumière.

FEUILLETON.

LE COUSIN DU DIABLE

PAR GONTRAN BORYS.

LES AMOURS DE FLORESTAN.

XVI.

OÙ GUILLAUME TUE UN HOMME SANS LE TOUCHER.

(Suite)

Pendant un instant, les deux hommes parurent aussi décontenancés l'un que l'autre.

—Ah! ah! fit Etienne, c'est vous doyen?

—C'est moi.

—Vous prenez le frais?

—Comme vous voyez. Et vous?

—Moi de même, doyen, moi de même.

Et Torterue, fourrant ses deux mains dans ses poches, regarda Leubert en sifflotant d'un air railleur.

Guillaume n'était pas endurant; il serra les poings, mais grâce à un effort de volonté, il parvint à se contenir.

—Bah! pensa-t-il, quand je l'assommerais, en serions-nous plus avancés!

Puis, tout haut:

—Cher monsieur Torterue, vous ne continuez donc pas votre promenade?

—Cher monsieur Leubert, ma promenade est terminée. Je suis las....

Ce disant, Torterue alla nonchalamment s'asseoir sur la margelle du puits monumental qui ornait l'un des angles de la place.

—Allons, pensa Guillaume, je ne saurai rien aujourd'hui....

Mais en songeant au désespoir de Nicolas, il sentit se raviver sa colère et se fit à lui-même le serment de ne point lâcher Torterue avant de l'avoir confessé de fond en comble.

—Etienne, reprit-il d'un accent plein de menaces, Etienne, vil coquin que vous êtes, qu'avez vous fait de Madeleine?

—Bon! ricana le cordonnier, encore cette plaisanterie!....

Et il se remit à siffler en balançant ses longues jambes.

—Etienne, poursuivit le doyen, les dents contractées, ne persistez pas, croyez-moi, dans votre obstination. Il n'est pas trop tard pour vous repentir. Voyons, au bon mouvement... Avouez tout, rendez-nous cette enfant et, je vous en donne ma parole d'honneur, il ne vous sera fait aucun mal.

—Doyen, mon bon ami, vous m'attendrissez, répliqua Torterue. Mais avec la meilleure volonté du monde, je ne puis pourtant vous renseigner sur une chose que je ne sais pas.

—Fort bien, murmura Guillaume. Jusqu'à ce que vous la sachiez, ne soyez point surpris si je vous garde à vue.

—Comment donc, cher doyen, à votre aise! Me voici prêt à jouir indéfiniment de votre compagnie.

Leubert se tut. Croisant ses mains derrière son dos et marchant à petits pas, il allait et venait devant Etienne, ni plus ni moins qu'une sentinelle en faction.

Torterue étouffait de rage, et tout en s'amusant à jeter des cailloux au fond du puits, il rêvait aux moyens d'écarter ce surveillant incommode. Bientôt, une idée infernale fit grimacer sa maigre figure.

—La belle nuit! s'écria-t-il. Et comme on doit en profiter, là bas, dans votre joli moulin! Ma foi! je me sens tout réjoui de penser qu'on vous retient auprès de moi, mon cher doyen, en rendant service à deux personnes bien aimables et bien honnêtes.

Leubert, machinalement, dressa l'oreille.

—La première de ces personnes est votre femme, votre jeune, charmante et vertueuse petite femme....

Guillaume fit halte et regarda Torterue.

—Quant à l'autre, continua celui-ci, c'est un magnifique officier du roi....

—Un officier! répéta Guillaume qui ne comprenait pas.

—Ce que nul à Tournai n'ignore, excepté vous, bien entendu, mon maître....

Leubert demeura silencieux. Il ne comprenait pas encore.

Mais tout d'un coup son visage se décomposa, ses lèvres pâlirent, et il s'élança sur le cordonnier en criant:

—Misérable!!......

Etienne, effrayé, bondit en arrière. Ce mouvement lui fut fatal. Il rencontra l'orifice du puits, perdit l'équilibre et disparut par l'ouverture.

Une plainte sourde, le frôlement du corps contre les parois de pierre, le clapotis de l'eau rejaillissant çà et là....

Ce fut tout.

La catastrophe s'était accomplie si vite et d'une manière tellement inattendue que le doyen, paralysé par la surprise, n'avait pas eu le temps de faire un geste pour l'empêcher.

Revenu de sa stupeur, sa première pensée fut de secourir le malheureux, mais, seul, que pouvait-il tenter? Si la chaîne du puits avait été à sa place ordinaire, Guillaume aurait essayé de descendre dans le gouffre. Malheureusement, la chaîne manquait; on l'avait retirée.

Il se pencha par dessus la margelle et, d'une voix altérée, il appela Etienne......

Rien ne lui répondit.

Alors Guillaume, amèrement, se reprocha la mort de cet homme; il se reprocha le cri de colère et de haine qui avait épouvanté Torterue. La réputation de Jeanne n'était-elle pas au-dessus de tous les soupçons? Aussi [illegible] s'émouvoir d'une insulte partie d'aussi bas, d'une aussi abjecte calomnie!....

Il se disait cela. Et malgré lui, cressaient ses souvenirs, il recherchait ce qui, dans la conduite de sa femme, avait pu donner lieu à des suppositions honteuses. Mille circonstances insignifiantes lui revenaient en mémoire; il se rappelait certains faits, certaines paroles de Jeanne,—faits et paroles sans conséquence, il est vrai, mais qu'à force de se torturer l'esprit, il parvenait à commenter, à interpréter dans un sens inquiétant. Peu à peu, quelque chose de sombre et de poignant lui serra le cœur. Le poison versé par Torterue commençait son œuvre.

Il resta longtemps plongé dans sa rêverie. Ce qui l'en tira, ce fut une rumeur vague, étrange, cadencée, qui s'éleva de différents points de la ville. On eût dit les pas d'une multitude en marche.

Guillaume, étonné, s'avança jusqu'au centre de la place.

La rumeur se rapprochait. Parfois elle s'interrompait brusquement, et alors, au milieu d'un profond silence, retentissaient des chocs sourds, bientôt suivis par un fracas de pierres écroulées. Puis les pas reprenaient.

—Que se passe-t-il? murmura Guillaume.

La réponse ne se fit pas attendre. En face du doyen s'ouvrait une large rue que, d'un bout à l'autre, il pouvait parcourir du regard, la nuit étant des plus claires.

Or, cette rue déserte venait de se peupler comme par enchantement. Pareille à un torrent muet et noir, une épaisse colonne d'hommes la descendait avec lenteur et rien n'était sinistre à contempler comme cette mystérieuse cohue de fantômes, d'où ne sortait pas un murmure, pas même un chuchottement.

Au coin de la rue dont nous parlons s'élevait une élégante croix de marbre, dont les flancs ciselés abritaient trois adorables statuettes: celles de la Vierge, de saint Piat et de Saint Eleuthère, les trois patrons de Tournai. La tradition tournaisienne attribuait une origine miraculeuse à ces statuettes qui, depuis trois siècles, faisaient l'admiration des artistes et l'orgueil de la cité.

Placé comme il l'était, le monument allait se trouver sur le passage des nouveaux venus, et Guillaume s'attendait à voir la foule, divisée par cet obstacle, se partager en deux courants et s'écouler de chaque côté de la croix.

Il se trompait. L'avalanche humaine s'arrêta une minute, une seule. Poussée par deux cents mains vigoureuses, la croix oscilla, s'inclina par degré, puis, à grand bruit, s'écroula sur le sol.

Guillaume comprit tout. Les Réformés exécutaient leurs menaces; un drame se préparait, dont ceci, probablement, n'était que le prélude.

En effet, aussitôt la croix renversée, la foule continua sa route, traversa le Grand-Marché et fit halte devant le portail de l'église Saint-Quentin.

Alors, une voix solennelle et vibrante éclata.

—Que la prédiction d'Ezéchiel s'accomplisse, car le prophète a dit: Vos autels seront désolés et les tabernacles de vos idoles seront mis en pièces!

—Amen! prononça la multitude.

Et de son sein, quarante ou cinquante hommes se détachèrent, soutenant avec peine une poutre colossale.

Arrivés devant la façade, ils balancèrent d'un même élan le madrier, puis le lancèrent, ce bélier monstrueux, contre la porte qui rendit un son semblable à celui d'un coup de canon, mais qui ne fut même pas ébranlée.

Quarante nouveaux athlètes ramassèrent la poutre et se préparèrent à renouveler la tentative. En même temps, la masse entière des calvinistes entonna en chœur ce psaume retentissant:

> Comme une boule va roulant,
> Comme un tourbillon violent,
> Qu'à son gré l'ouragan déchaîne,
> Comme un feu qui réduit en cendre
> Une forêt,—et qui fait fendre
> Des rochers la cime hautaine,
>
> Qu'ainsi ton orage, ô mon Dieu!
> Les force et les frappe en ce lieu!
> Ta foudre gronde sur leur tête,
> Ils vont sombrer dans la tempête!

Cependant, la ville s'éveillait. Partout couraient des lumières. Les volets, poussés vivement, claquaient aux murs. Des exclamations de femmes répondaient aux jurons des citadins s'armant à la hâte.

De minute en minute, au loin, comme une marée montante, grandissait un bourdonnement indistinct provenant de cinquante directions opposées.

L'attaque des églises commençait sur tous les points à la fois.

Leubert secoua sa torpeur. Oubliant Jeanne, oubliant Torterue, oubliant Madeleine, il ne se souvint plus que d'une chose: c'est que son devoir l'appelait au quartier Saint-Pierre, c'est qu'il était doyen d'un métier, c'est qu'il avait sa paroisse à défendre.

Il bondit en avant et s'ouvrit un chemin à travers la foule, qui, du reste, ne fit aucune attention à lui.

Quatre heures du matin sonnaient au beffroi.

XVII.

LES LOUPS À LA CURÉE

Longtemps avant la scène qui précède, c'est-à-dire vers minuit, Nicolas Piquet, ou s'en souvient, après avoir laissé Guillaume en embuscade devant le logis de Torterue, s'était dirigé en toute hâte vers l'hôtel de Thun.

Quel que fût le ravisseur de Madeleine, Nicolas n'avait qu'un seul être, après Dieu, pouvait la lui faire rendre, et que cet être tout-puissant était le comte Godefroy.

Or, au moment où déjà lui apparaissait, aux clartés de la lune, le majestueux portique de l'hôtel seigneurial, il en vit sortir le suisse, reconnaissable à sa hallebarde et à sa livrée rouge galonnée d'argent.

Un homme d'une corpulence énorme suivait le suisse, qui le congédia poliment, puis rentra dans sa loge.

Le gros homme congédié n'était autre que maître Cochefer. Il reconnut le brasseur et se jeta, en pleurant, dans ses bras.

—Ah! mon pauvre ami, mon pauvre enfant! sanglota-t-il, nous jouons de malheur.... Il n'y a personne ici!

—Personne!.....répéta Piquet qui devint pâle.

Jean-Baptiste lui raconta que M. de Thun, ayant reçu avis dans la soirée que des troubles étaient à craindre, avait cru devoir éloigner la comtesse et la mettre à l'abri de tout évènement. En conséquence, il l'avait fait monter en litière et il était parti avec elle, afin de l'escorter jusqu'à son château de Saint-Amand, sis à quatre lieues de Tournai.

—Ainsi, interrompit le brasseur au désespoir, —ainsi ni l'un ni l'autre n'est encore informé de la disparition de Madeleine?

—Hélas! non......

—Mais le comte... le comte, quand revient-il?

—Dans quelques heures. Il sera ici au point du jour.

Nicolas se prit la tête à deux mains.

—Que faire d'ici là?

—Attendre, mon pauvre Nick, attendre et patienter.

—Patienter! répéta le jeune homme avec un rire farouche.

Il quitta brusquement Jean-Baptiste et, durant le reste de la nuit, il essaya de pénétrer chez les différents magistrats de la cité. Mais aucun ne lui accorda audience. Nicolas était un trop mince personnage pour que la justice daignât sortir du lit en sa faveur.

Vers trois heures du matin, dame Jacquotte vit rentrer son jeune maître. Elle s'abstint de l'interroger, la figure du brasseur parlait assez haut. D'un geste impérieux, il renvoya la vieille femme, puis, il s'abattit sur un siège.

Il était à bout de force, à bout d'imagination. Morné, brisé, fiévreux, il se laissa rouler dans une sorte de léthargie qui n'était ni la veille, ni le sommeil.

Bientôt de vagues blancheurs colorèrent les vitres. Le jour allait poindre....

On était au 23 août 1566.

A ce moment, au dehors éclatèrent des coups de feu, des chants sauvages, des blasphèmes insensés, les cris d'une foule éperdue qui fuyait avec des rumeurs d'avalanche.

Puis, un temps d'arrêt.

Tout à coup les sons retentissants d'un clairon remplirent descendre des nuages. Le guetteur, posté jour et nuit au sommet du beffroi, sonnait l'émeute. Une minute après, les cloches se mirent en branle......

C'était le tocsin.

Nicolas releva la tête. Ces bruits sinistres avaient frappé son oreille sans fixer son attention, sans distraire sa pensée. Deux larmes coulaient le long de ses joues pâles. Avec colère il les essuya, et, dans ce mouvement, son regard rencontra un anneau d'or qu'il portait au troisième doigt de la main droite.

Alors, une flamme pourpre lui monta au visage; alors, il se dressa tout debout.

Nicolas venait de se souvenir.

Il se rappelait le sombre inconnu qui avait franchi son seuil en lui disant:

—Adieu!.....

"Si jamais un malheur vous menace, lui avait dit cet homme, entrez à l'aube dans la cathédrale, déposez cet anneau sur l'autel de la Vierge et bientôt une protection mystérieuse vous viendra en aide!"

C'était là une espérance bien incertaine, bien peu fondée, bien ridicule peut-être, mais enfin c'était une espérance......

Piquet s'élança hors de chez lui.

(A continuer.)

MOUVEMENT DU PORT.

Bureau de l'ABEILLE,
Vendredi matin, 16 octobre 1868.

Le temps se maintient, avec un ciel pur et brillant, et une douce chaleur de jour et de nuit, c'est un été de la St-Martin, le plus beau qu'on ait jamais eu.

Les affaires en consignations ont été fortes, surtout en coton. Près de 5000 balles ont été débarquées sur nos quais; la plus grande partie provenait de Greenville et paroisses adjacentes. Il y avait bien, quelques autres produits, mais en trop petite quantité pour qu'on prenne la peine de les mentionner.

SONT ARRIVÉS.—Le Frank Pargoud, de Greenville, Lulu D. et Richmond, de la Rivière Rouge, Ninna Simmes et Lafourche, de Bayou Sara et les Brown, du bas de la côte.

SONT PARTIS.—Le Frank Pargoud, pour Greenville, Lizzie Tate, pour la Rivière Rouge et le Lexington, pour St Louis.

En chargement: Le Louisiana, pour Louisville et Cincinnati, Annie Wagley et Levi Leoti, pour la rivière Ouachita, Pioneer, Glide, Lulu D, Richmond, J. M Sharp et Lotus No 2, pour la rivière Rouge; Nina Simmes et Lafourche, pour Bayou Sara, et le Brown pour le bas de la côte.

L'Ohio, le fleuve et tous ses tributaires baissent toujours. La rivière des Arkansas, Blanche, Rouge et Ouachita sont dans le *statu quo*.

LOUISIANA, POUR LOUISVILLE ET EVANSVILLE.

Le paquebot Louisiana, maintenant chargeant pour Louisville et Evansville et les points intermédiaires, partira ce soir, à cinq heures précises. Le Louisiana est un des plus solides bateaux de cette ligne et est classé No 1 dans tous les bureaux d'assurances. Les emménagements de ce bateau ne peuvent être surpassés. Il est commandé par le capitaine W. D. Phillips qui est assisté de son habile commis, M. Eagan.

Les expéditeurs feront bien de se rappeler que le Louisiana prend du fret au même taux que tous les autres paquebots, et qu'il débarquera ses passagers et le fret qui lui sera confié sur tous les points de la côte.

Le magnifique bateau NINNA SIMMES ayant été complètement réparé, part, aujourd'hui, à 10 heures précises. Il quittera notre port, à l'avenir tous les LUNDIS, à 5 heures P. M. et tous VENDREDIS, à 10 heures du matin, pour Bayou Sara et les points intermédiaires. L'inspecteur déclare que le paquebot est en parfait état et l'un des plus solides du fleuve. Le capitaine W. R. Greathouse, et le commis, M. J. A. Comstock, aidé de MM. O. Landry et E. Fortin, sont toujours les excellents officiers que le commerce et les voyageurs ont déjà pu apprécier.

Le A. G. BROWN, sous le commandement du capitaine Bassett, assisté de son estimable commis Olivier Canton, quittera le quai pour le bas de la côte, aujourd'hui à midi. Nous recommandons ce bateau aux expéditeurs de fret. Les passagers qui s'embarqueront à son bord sont sûrs d'être convenablement traités.

JACOB OTT Entrepreneur,
RÉPARE LES MAGASINS et les MAISONS DE RÉSIDENCE.
Fait et répare les Cuves,
Les ordres laissés au No 26, Cercle Tivoli, ou chez M. L. DURAND, coin Toulouse et Chartres, seront exécutés avec promptitude. 15 nov—1an

AMUSEMENTS.

ACADEMIE DE MUSIQUE.
SPALDING & BIDWELL, Propriétaires et Directeurs

MERCREDI soir, 14 octobre 1868, Grande représentation aujourd'hui, à midi—[illegible] Vendredi soir—Bénéfice du Prof. Ernest HARTMAYER qui se jouera que deux fois de plus. Lundi, 19 du courant, début de la Grande troupe combinée de l'Académie. 14oct

GRAND CONCERT VOCAL ET INSTRUMENTAL
Qui sera donné au Théâtre de l'Opéra, Lundi soir, 19 Octobre 1868, Par les BROOM RANGERS DEMOCRATES,
Sous la direction de CARLO PATTI aide-maréchal des Broom Rangers, assisté par GILBERT FRECHÉ, aide-maréchal des Broom Rangers, avec le concours des meilleurs Amateurs et Artistes de cette ville.

DIRECTEURS:
Chas W Culbertson, Chairman.

Julien Michel, Esq.	J L Effinger, Esq.
Dr Oreux,	Mr Anthony Sambola,
Jos Hernandez, Esq.	J E Austin, Esq.
Fred Onfroy,	Major John S Tully,
Wm S B Buckner,	Gen Dabney H Maury,
T L Maxwell, Esq,	Jos Santini, Esq.
Hon E L Jewell,	N A Lambiase, Esq.
Michael Musson, Esq,	H L Bruce, Esq,
Simon Meilleur Esq,	S F Jonas, Esq.
H Nungesser, Esq,	A D Bernoudy, Esq,
John Pemberton, Esq,	Henry Peychaud, Sr, Esq.
Capt S W Scott,	E S Wurzburger, Esq,

John H Bernos, Esq.

COMITÉ DE RÉCEPTION.
Capt. Michel George, Président.

Gen G T Beauregard,	Hon Geo H Braughn,
Gen Harry T Hays,	Gen Braxton Bragg,
Col J O Nixon,	Gen J B Steedman,
Major M Q Tracy,	Bernard Avegno, Esq,
L E Bossierre, Esq,	Leonce Bonny, Esq,
Franz Menge a, Esq,	Pascalis Labarre, Esq,
Vic Gaschet De Lisle, Esq	Paul C Boudousquié, Esq,
T L Macon, Esq,	A E Blackmar, Esq,
A Brilliance, Esq,	H Larousini, Esq,
O Frantz, Esq,	H Lafargue, Esq,
V Martin, Esq,	H Chavanne, Esq,

Louis Grunewald, Esq.

COMITÉ D'ARRANGEMENT.
Charles B. Eslava, Esq, Président.

A A Cannon, Esq,	A L Tissot, Esq,
Leonce Sayhi, Esq,	L Faneuil, Esq,
Col Louis Power,	Capt L Prados,
Eugène Soniat, Esq,	F J De Silva, Esq,
J H Peralta, Esq,	R N Ogden, Esq,
Gustave Eduro, Esq,	Chas Weishaar Jr, Esq,
A Bacon, Esq,	T Cassano, Esq,
Gustave L Becler, Esq,	Albert Paul, Esq,
A Thierry, Esq,	F A Bossonier, Esq,
J L Bayhic, Esq,	J Seton, Esq,
Col. Dumontell,	E Duval, Esq

A J Schiro, Esq.

Admission dans toutes les parties de la salle, $1. On peut obtenir des sièges réservés à partir du 16 courant, de 9 heures A. M. à 3 P. M., sans rien payer de plus.

On trouvera des billets à vendre dans les principaux magasins de musique et de librairie. 11 oct—7

EMMAGASINAGE DE DOUANE.
"U. S. Bonded Warehouse No 4,"
Au coin des rues Conti et Peters.

L'IMPORTERS' BONDED WAREHOUSE COMPANY (Compagnie d'entrepôts de Douane des Importateurs) emmagasine à bas prix, toute espèce de marchandises, dans leurs entrepôts BATISSES A L'ÉPREUVE DU FEU.

Les personnes qui y emmagasinent PARTICIPENT AUX BÉNÉFICES de la Compagnie. Voir le tarif qu'on peut se procurer en s'adressant à l'entrepôt.

HENRY TRÉMOULET, Président pro tem.
2 oct—1m

J. J. BONNAFFE,
QUINCAILLER,
47........Rue Peters (autrefois Levée).........47
Entre Champs-Elysées et Marigny.
En face du Marché du Port, 3me District.

Se fait un devoir de rappeler à ses amis et au public en général qu'il a toujours un magnifique assortiment de cadenas et serrures de sûreté pour appartements et meubles objets inappréciables dans le temps où nous vivons. On ne saurait prendre trop de précautions.

On trouvera aussi chez lui un assortiment complet et très varié en quincaillerie américaine et étrangère qu'il vendra au bas prix du marché. 19 sept—1m

ACHETEZ VOS CIGARES CHEZ GEO. ALCÈS,
185 RUE DES REMPARTS 185

M. ALCÈS garantit ses cigares conformément aux échantillons. Il n'emploie que des tabacs de première qualité (américains et havanais.) M. Alcès offre aux fabricants de cigares du tabac en feuilles américain et importé, de bonne qualité, à des prix réduits et au détail, ainsi que des tabacs de Grenade, No 16, 15 et 24. Les ordres adressés au Lock Box No 248 P. O. N. O. seront exécutés avec soin et promptitude. 7oct—3me

MAGASIN DE MUSIQUE DE BLACKMAR,
Agence pour la vente des PIANOS de KNABE et des ORGUES de PRINCE,
No. 164 de la rue du Canal,
Directement en face du Christ Church.
4 oct—6me

Changement de Magasin.
MME WASHINGTON annonce à sa clientèle et au public qu'elle a transporté son MAGASIN DE MODES, CONFECTIONS ET GARNITURES au No 17 de la rue du Canal, entre les rues Bourgogne et Remparts. On y trouvera les dernières modes. Elle se charge de la confection des robes qu'elle entreprend à décorer sous le rapport du fini et de l'élégance et vend toute espèce de patrons en papier. Elle taille et faufile les robes, basques, etc. 4 oct—1m

SEYMOURINE.
CETTE son merveilleuse inventée par M Jules Frits, arrête la chute des cheveux et les fait repousser sur les têtes chauves. Les personnes qui voudront s'assurer de la vérité de ce fait pourront voir de nombreux certificats, à l'atelier de coiffure de M. Frits, rue St. Louis, entre Royale et Chartres, sous l'Hôtel St Louis, où la Seymourine est en vente.
24 sept—1m

Porc, Chandelles, Huile, &c.
100 BARILS HUILE DE GRAISSE d'hiver, marque Proctor & Gamble;
50 caisses CHANDELLES de l'Etoile, marque Proctor & Gamble;
100 caisses SAINDOUX en boîtes, même marque;
200 barils PORC MESS;
200 tierçons GRAISSE ou SAINDOUX de choix;
100 tierçons JAMBONS AU SUCRE, de Rawson BACON, AMIDON, WHISKEY, &c, &c.
A vendre par OSCAR BERCIER & CO.,
10 sept—96f No 81, rue Poydras.

Avis.
PAR suite de la mort de W. L. WYNN, la société GARNER, WYNN & CO est dissoute aujourd'hui.
GEO. O. GARNER
C. McCARTY.
Associés survivants.
Nouvelle-Orléans, 1er octobre 1868.

Les soussignés ont formé une société sous la raison GARNER & McCARTY, pour le commerce de groceries en gros, à l'ancien local de Garner, Wynn & Co, aux Nos 66 de la rue de la Commune et 68 de la rue du Canal.
Nouvelle-Orléans, 1er octobre 1868.
GEO O CARNER,
C McCARTY.
6oct—1m

Chaux à sucre, Souffre, Huile, &c.
4000 barils chaux Thomaston, Cape,
2300 barils chaux à sucre, différentes qualités,
700 barils souffre,
200 barils huile de graisse "winter strained,"
75 do huile de baleine,
25 do huile de sperniaceti,
100 do huile de graine de coton, clarifiée,
300 do +1 1000 de boîtes huile de charbon,
200 rouleaux chanvre fil de Russie et du Kentucky,
Un assortiment complet de LAMPES et LANTERNES de sucreries,
Huile de moulin à coton et encre à marquer le coton,
Pots et pinceaux à marquer,
300 barils Ciment Rosendale et Louisville,
300 barils Plâtre de Paris,
Soude, Huile de Palme Christi et Résine,
Poix, Goudron et Térébinthine.
En débarquement et à vendre par KEARNY BLOIS & CO.
sept—2m No 62 de la rue des Magasins.

J. B. Walton & Deslonde
ENCANTEURS

Et agents pour la vente, l'achat et le louage de propriétés foncières, d'habitations et de terres; pour la vente d'actions et de scrips, de marchandises et de produits, de cargaisons et coton avariés, de meubles, &c.

Bureau transporté au No 8 de la rue Carondelet, près Canal.

NOUS sollicitons un patronage aussi généreux que celui qui nous a été accordé jusqu'à ce jour et annonçons à nos amis qu'en outre de nos affaires ordinaires, nous négocions des emprunts sur hypothèques, nous nous occupons de l'assessment (de la ville et de l'Etat) des propriétés situées en ville et dans les faubourgs, acquittons les taxes de la ville et de l'Etat, louons à bail les propriétés de la ville et des faubourgs et nous nous chargeons des recouvrements des loyers de propriétaires résidents et absents.

Nous veillerons personnellement aux intérêts de nos clients.
1er oct—1m J. B. WALTON & DESLONDE.

Candi "Barber Pole".
LES soussignés fabriquent et vendent constamment, aux plus bas prix du marché, toute espèce de CANDIS purs, en bâtons, de Candie de fantaisie, et de CONFISERIES.
NORMAN & REISS.
16 août—3m Nos 121 et 123 de la rue Vieille Levée.

Vermicelli. Macaroni.
TOUTE espèce de Pâtes, telles que VERMICELLI MACARONI, TAGLIARINI, LASAGNETTI, SPAGHETTI, &c, &c, constamment fabriquées et à vendre, aux plus bas prix du marché, par
NORMAN & REISS,
16 août—3m Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

Epices. Epices. Epices.
TOUTE espèce d'EPICES MOULUES — Poivre, Cannelle, Gingembre, Clou de Girofle, toujours fraîs, à vendre par
NORMAN & REISS,
16 août—3m Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

Extrait de Café,
CONSTAMMENT fabriqué et à vendre par
NORMAN & REISS,
16 août—3m Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

Café pur — Moulu et Grillé.
NOUS moulons du CAFÉ tous les jours, nous le garantissons pur et le vendrons à bon marché. Nous le grillons, pour les bateaux, promptement et à des prix raisonnables.
NORMAN & REISS,
16 août—3m Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

F. J. QUINLAN & CO.,
Marchands de chapeaux et de casquettes, —feutre et laine.—
ARTICLES EN PAILLE—Pour dames et messieurs
Changement de local.
Du No 96 de la rue de la Commune, au No 27...............de la rue des Magasins...............27
Coin Nord-Ouest des rues Magasins et Gravier.
F. J. QUINLAN, W. H. OTIS, } Nlle-Orléans / New-York. 29sept—1m

BRAUGHN & OGDEN,
AVOCATS,
No 25 du Commercial Place.

LES soussignés ont formé une société. Ils exerceront leur profession dans toutes les Cours fédérales et de l'Etat.
G. H. BRAUGHN
ROBERT N. OGDEN.
30sept—1mo

A. THOMSON & CO.,
RAFFINERIES DE SUCRES, SIROPS, MÉLASSES —ET—
Importateurs et marchands de sucres et mélasses de la Louisiane et de l'étranger,
Rue Tchoupitoulas, No. 48.
1er sept—1an

JOHN R. KEEP. JER. S. HOGAN

KEEP & HOGAN,
Importateurs et Marchands de QUINCAILLERIE,
No. 36, de la rue Nouvelle-Levée,
No. 38, de la rue Tchoupitoulas.
6 sept—3me Nlle-Orléans.

Julius Loeffler,
(successeur de CHAS. LOEFFLER,)
POSEUR DE TUYAUX DE GAZ, et fabricant
D'installations de Gaz, Tuyaux, Dispositions, etc.,
No. 126, rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse
8août—1an Nouvelle-Orléans

L. CRESSON,
PEINTRE,
163 et 165 rue Bourbon, près l'Opéra.
Tient un magasin de PAPIER PEINT pour tenture et décoration, aussi d'ARTICLES DE PIÉTÉ: Images, chapelets, gravures, tableaux, &c. &c. Il se charge de la pose des papiers, ainsi que des ENCADREMENTS, des travaux de peinture, dorure, décors, [illegible]

INSTITUTIONS

PROSPECTUS —DU—

Collége de l'Immaculée Conception,
A l'angle des rues Commune et Baronne.
NOUVELLE-ORLÉANS

CETTE INSTITUTION littéraire, incorporée par l'Etat de la Louisiane et ayant le pouvoir d'donner des degrés, est dirigée par les Pères de la Société de Jésus.

Les bâtisses conviennent parfaitement à un établissement de ce genre. Une cour, est bien séparée de la rue, est réservée pour la récréation, de sorte que depuis l'arrivée des élèves, à 7 heures et demie du matin, jusqu'à leur départ, à 4 heures, ils sont tout à fait isolés et surveillés.

Le cours embrasse le grec, le latin, le français, l'anglais, la poésie, la rhétorique, l'histoire, la géographie, les mathématiques, l'astronomie, la physique, la philosophie, la tenue des livres et les branches commerciales ordinaires.

Les élèves ne sont pas admis s'ils ne savent pas lire et écrire.

L'éducation morale et religieuse des élèves est le but principal des professeurs.

Les parents reçoivent, chaque mois, un bulletin qui leur annonce la conduite, les progrès, le rang en classe et la présence de leurs élèves.

L'année académique commence le premier lundi d'octobre et finit vers le 31 juillet.

Cours du Collège, payable d'avance, en monnaie courante des Etats Unis deux mois.......................$9
Cours préparatoire.................................... 16
2 oct—1m

Institut St-Charles,
DIRIGÉ PAR MME CLARA LEFRANC.
PENSIONNAT ET EXTERNAT
POUR LES JEUNES DEMOISELLES.
194 et 196 rue Bourbon.

LA réouverture des classes dans cette Institution a eu lieu le 1er septembre.

Aux professeurs de musique, et si favorablement connus, attachés à l'institution, la directrice vient d'adjoindre M. Eugène Prévost, à qui elle a confié le solfège, l'harmonie et le chant.

Cet éminent professeur commencera ses cours le 1er octobre. Les jeunes personnes qui ne sont pas élèves de l'Institut seront admises à ces cours.

Pour les conditions, et pour les prospectus s'adresser à la Directrice, ou par lettre boîte de la Renaissance, lettre H. 20sept

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE, SUCCESSEUR DE Mme DERON,
No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement. 21août—1an

Collége Classique et Commercial,
183, RUE DU QUARTIER, entre Remparts et Bourgogne.
Directeurs: EDW. C. HAYDEL—CHS. BLÉTON.

CE collège, dont l'ouverture a eu lieu le 1er septembre, compte déjà un grand nombre d'élèves. Il ne recevra qu'un nombre limité de pensionnaires qui seront l'objet des soins les plus assidus.

Cours Classique et Commercial complet en anglais et en français. 6sept—1m.

INSTITUTION DERON.
INTERNAT ET EXTERNAT POUR LES JEUNES GENS,
No. 283, Esplanade, encoignure Prieur.
Cours Elémentaires et Supérieurs, en anglais et en français.

Langues Etrangères, Dessin, peinture, musique, etc.
Classes du soir (toutes les livres compris) de 6 à 7 et de 7 à 8.

La rentrée régulière des études aura lieu le 1er septembre prochain. 16 août—6m

Collége Commercial de la Louisiane
RUE CARONDELET, No 34,
Coin Gravier, Nouvelle-Orléans,
(Ayant une charte de la Législature de la Louisiane.)

LE Professeur A. D. Y HENRIQUES, A.M., auteur du "Calculateur moderne de commerce," Président; E B MONTGOMERY, professeur de Calligraphie, Vice-Président.—Ce Collége est ouvert et les jeunes gens y trouveront tous les avantages d'une éducation commerciale complète. L'écriture, la tenue des livres, les calculs de commerce, américain et étranger, une méthode de calculs abrégée venant d'être publiée. Les lois et les usages de commerce sont les principales études de cette institution. Les leçons d'écriture d'ornement ne coûtent rien en sus et en septembre. Pour les conditions et les détails, s'adresser au bureau du Collége. 14 août—6m

INSTITUTION CARNATZ,
367, au coin des rues Prytania et Première.
PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR DEMOISELLES.

L'ANNÉE scolaire de 1868-69 commencera le 1er septembre 1868.

Cette institution est située dans un endroit salubre et retiré et joint aux avantages d'un local spacieux ceux des frais ombrages d'un vaste jardin. L'enseignement y est confié à un corps de professeurs éminemment compétents et il embrasse les sciences, les langues et tous les arts d'agrément enseignés dans les meilleurs établissements d'éducation. Pour les conditions, voir les circulaires ou s'adresser à l'institution.
13août 6m

COLLEGE PASSE CHRISTIAN.
PASSE CHRISTIAN (MISSISSIPPI.)
Incorporé en 1866, par la Législature d'Etat, Et dirigé par les Frères Chrétiens.

L'année académique commence le premier lundi d'octobre et termine à la fin de juillet.

La Passe Christian étant reconnue, depuis de longues années, comme le lieu favori et fréquenté durant la saison d'été, par le beau monde de la Nouvelle Orléans et du Sud, il est superflu de s'étendre sur la beauté du site et la salubrité de cette localité.

Les études comprennent toutes les branches importantes enseignées dans les meilleurs collèges du pays.

Les termes doivent être invariablement payés d'avance.

La pension, le blanchissage et les frais de médecin, (pour un terme de cinq mois): $150.

Admission (qu'on ne paie qu'une fois), et vacances au collège: $50.

La musique et le dessin se paient séparément.

Un dépôt de $25 doit être fait pour les dépenses incidentelles, des livres, etc. Le surplus sera rendu.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'Académie de Ste-Marie, rue Poydras, à la Nouvelle-Orléans, ou au Frère ISAIAH, Passe Christian (Miss.)
7août—3m

Institution St-Joseph.

LE soussigné ouvrira vers la fin de ce mois à l'angle des rues St-Philippe et Prieur, sous le nom d'Institution St-Joseph, une école à l'usage des garçons blancs. On y enseignera l'anglais, le français, les mathématiques, la calligraphie, l'histoire et la géographie. Prix pour le connaissances, $3 par mois, classe du soir, $5. Classes du soir, de 6 h. à 8 heures. S'adresser au soussigné, au local de l'école.
19 août—1m ADÉLARD JOURDAN, Directeur.

PENSIONNAT ET EXTERNAT DE DEMOISELLES,
Sous la direction de Mme CENAS,
à l'angle des rues Esplanade et Claiborne.

LA session régulière commencera le 1er septembre. Le cours comprend toutes les branches d'une éducation française et anglaise complète. La santé est l'objet d'une attention particulière. 1 sout—5m

M. ALBERT FABRE, ex-surintendant des Ecoles Publiques du Deuxième District de la Nouvelle-Orléans offre ses services au public comme professeur des Langues anciennes et modernes, et des Sciences Mathématiques et Physiques. Les personnes qui désireraient traiter avec M. Fabre sont priées d'adresser au bureau de l'Abeille, 73, rue de Chartres.
19juillet

A. C. TREMOULET,
AGENCE GÉNÉRALE
Rue Vieille-Levée, No 95.

S'OCCUPERA spécialement de vente, d'achat et de location de propriétés foncières, collection de loyers, placement de fonds. Donnera toute son attention aux affaires qui lui seront confiées. 5sept—1m

R. CONDON,
Entrepreneur de Pompes Funèbres.
No 243, rue des Magasins, coin Delord, et No 392, rue de Chartres, coin Champs-Elysées

A constamment un grand assortiment de CERCUEILS métalliques; CERCUEILS en bois de rose, acajou, noyer, noir et en bois ordinaire. Il se charge de l'embaumement, de l'exhumation, de l'expédition des corps et loue des voitures. 4 juillet —1an

AGENCE GENERALE
DE MM. FOLSCH & CO, Marseille.

Porto, Madère, Sherry, Vin de Marseille, Cognac, Vermouth, Anisette, Curaçao, Marasquin,

Liqueurs assorties,
Vins rouge en caisse fins et ordinaires,
do blanc do do
do do en barriques do
do rouge do do

Sardines, Fruits conservés, Huile de Fossel et Sanignol, Huile de Pagniol, Olives, Fromage de Gruyère, Fromage Allemand, Truffes, Dattes, Figues, Raisins, Amandes, Citrons.

Des ordres seront reçus pour l'importation directe.
E. BARRIÈRE, Seul Agent,
28 juil—3m No 22 rue Natchez.

"Chaux du Cap de Richards,"
Manufacturée dans les carrières de marbre.

NUL autre que lui n'a le droit d'employer cette marque commerciale: "RICHARDS CAPE LIME". Cette chaux est d'une qualité particulière bien connue et fort appréciée depuis 15 ans pour la maçonnerie, la fabrication du sucre et d'autres procédés industriels. Il y en a toujours un assortiment, venant des fourneaux, au chantier de marbre, 147 rue de la Douane, entre Dauphine et Bourgogne.
2oct—3m NEWTON RICHARDS.

MALADIES DES YEUX.
LE DR. HOMBERGER, ancien chef de clinique du Dr. Sichel, à Paris, s'occupe exclusivement du traitement médical et chirurgical des maladies des yeux. Consultations de 11 à 3 heures, au No 160, rue Canal. Consultations publiques et gratuites, samedi, de 2 à 4 heures. 16 nov—1an—tH

FONDERIE DE LEEDS
[ETABLIE EN 1825,]
Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, des Machines à défricher, des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Newell, des Roues à fourneaux, des Grils; à exécuter toutes sortes de travaux d'habitations, de bateaux à vapeur et toute espèce de Machines pour le Sud.
14 sept—1an LEEDS & CO.

TRAITEMENT SPECIAL
DES MALADIES CHRONIQUES.

LE Docteur A. DE SAUSSET se charge, à forfait, des maladies anciennes, telles que: maladies secrètes (fleurs blanches, blennorrhées, ulcères), Rhumatisme, Goutte, Dyspepsie, Chlorose, Maladies de Foie, des voies urinaires et la Surdité.—Résidence et cabinet de consultations, rue Dauphine, No 44, tous les jours, de midi à 1 heure. 18 janv—1an

BOIS DE CONSTRUCTION

GEORGE MERZ,
MOULIN A RABOTER ET CHANTIER DE BOIS DE CONSTRUCTION,
Au coin des rues Toulouse et Robertson, Vieux Bassin.

DU Bois préparé et brut, des Châssis, des Jalousies, des Portes et toute espèce de Matériaux de construction sont offerts au commerce au plus bas prix.

Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention particulière. 12juillet—1an

DENTISTES.
Dr. O. BLANCKE
416 & 418....Rue St-Charles....41. & 418
Grande Révolution dans la Chirurgie Dentaire
ALUMINIUM! ALUMINIUM!
La découverte la plus récente du siècle.
GRAND SUCCÈS!

LE Dr. O. BLANCKE annonce à ses amis et au public qu'il pose des dents artificielles montées sur ce nouveau métal, de la manière la plus artistique. Les râteliers "Aluminium" sont beaucoup plus agréables et durent beaucoup plus que les râteliers montés sur or et sur argent; ils sont bien plus légers, coûtent beaucoup moins cher et ne sont pas affectés par les acides.
26 mars—1an

Le Dr. CHARLES E. KELLS,
DENTISTE.

Cabinet et domicile, No 14 rue Dauphine. Bureau ouvert après la rue du Canal, près de Lopez.

Extraction de dents, sans souffrance, au moyen de gaz hilarant ou protoxide d'azote.
24 mars—PP 1a M

INJECTION RICORD.

UN REMEDE INFAILLIBLE
Injection Ricord—Paris.

C'EST le seul remède infaillible pour LA GONORRHÉE dans toutes ses phases, L'ÉCOULEMENT CHRONIQUE des plus obstinés, LE FLUOR ALBUS ou FLEURS BLANCHES.

Il n'est pas nécessaire d'avoir recours à un remède interne quand on l'emploiera et les personnes qui, pendant des mois et même des années, ont vainement essayé de tous les moyens, trouveront une guérison rapide et radicale.

La préparation Ricord soulage immédiatement les personnes atteintes des fleurs blanches, mal et commun dans les climats chauds.

AVERTISSEMENT — L'enveloppe du véritable remède porte la signature de RICORD et les mots INJECTION RICORD, PARIS soufflés dans le verre. La même inscription se trouve sur la capsule.
MAUNSELL & BOGEL,
Agents pour la vente en [illegible]

ANNONCES POLITIQUES.

Bureau des Inspecteurs.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Salle No 7 de l'Hôtel-de-Ville,
Nouvelle-Orléans, 23 septembre 1868.

LES BUREAUX D'ENREGISTREMENT —POUR LA—

PAROISSE D'ORLEANS,
SERONT OUVERTS LE
Vendredi, 25 Septembre 1868,
AUX ENDROITS SUIVANTS:

Premier Ward.
Rue Race, coin Annunciation. Inspecteurs—G. P. HOUGHTON, WM. McCUBBIN, J. H. MEILLEUR.

Deuxième Ward.
Promenade Tritou, coin de la rue Baronne. Inspecteurs—SETH W. LEWIS, J. G. KERSHAW, R. GIFFORD.

Troisième Ward (Devant.)
No 113 rue St-Charles, près Poydras, pour tous ceux qui résident à l'Est de la rue des Remparts. Inspecteurs—JULIUS A. NOBLE, THEO. LIPSHUTZ, CHAS. CHEVALIER.

Troisième Ward (Derrière.)
No 106, rue Liberty, près Perdido, pour tous ceux qui résident à l'Ouest du centre de la rue des Remparts. Inspecteurs—JAMES NEWTON, MARTIN DEE, J. P. KEATING.

Quatrième Ward.
Encoignure des rues Conti et Tremé. Inspecteurs—M. H. HANMORE, JOHN GERRARD, THEO MARTIN.

Cinquième Ward.
No 139 rue Bourgogne, entre Toulouse et St-Pierre. Inspecteurs—A. ROUGELOT, L. A. SHAER, L. D. LARRIEU.

Sixième Ward.
Salle de l'Economie, rue des Ursulines, entre Marais et Villeré. Inspecteurs—ALCIDE LEWIS, A. L. YOUNG, JOHN SCHULZ.

Septième Ward.
Rue des Français, entre Levée et Chartres. Inspecteurs—ARNOLD BERTONNEAU, W. H. GREENE, E. J. BARKDULL.

Huitième Ward.
No 461, rue Victoire, entre Champs-Elysées et Marigny. Inspecteurs—JOHN McWHORTER, HENRY SCHULTZ, J. DOMINGON.

Neuvième Ward.
No 138 rue Front Levée, entre Montégut et Clouet. Inspecteurs—W. C. KINSELLA, JOHN MINITER, W. J. MOORE.

Dixième Ward.
Encoignure des rues St Thomas et Joséphine. Inspecteurs—WM. BURROUGHS, G. L. SMITH, JOHN DRIVER.

Onzième Ward.
No 885 rue des Magasins, entre Septième et Huitième. Inspecteurs—ROBERT MORRIS, D. F. SIMPSON, C. J. FOGERTY.

Alger, rive droite.
Maison Brooklyn. Inspecteurs—T. S. JOHNSON, C. L. SWEET, WM PEASE.

Les susdites personnes sont priées de déposer copie de leurs serments immédiatement, sinon il en sera nommé d'autres à leurs places.

Les bureaux seront ouverts, tous les jours, de 8 heures du matin à midi et de 2 à 6 heures du soir, les dimanches exceptés, jusqu'au soir du 21 octobre 1868.

Pour l'information du public, les limites des différents wards sont données:

Premier Ward—De la rue Félicité à la rue Thalie.
Deuxième Ward—De la rue Thalie à la rue Julia
Troisième Ward—De la rue Julia à la rue du Canal.
Quatrième Ward—De la rue du Canal à la rue St. Louis.
Cinquième Ward—De la rue St Louis à la rue St-Philippe.
Sixième Ward—De la rue St-Philippe à rue Esplanade.
Septième Ward—De la rue Esplanade à la rue des Champs Elysées.
Huitième Ward—De la rue des Champs-Elysées à l'Avenue Lafayette.
Neuvième Ward—De l'Avenue Lafayette aux basses limites de la ville.
Dixième Ward—De la rue Félicité à la rue Première.
Onzième Ward—De la rue Première à la rue Toledano, (basses limites de la ville)

Par ordre du Bureau d'Enregistrement.
WM. BAKER, Président.
24 sept—1m

AVIS.
BUREAU D'ENREGISTREMENT,
ETAT DE LA LOUISIANE,
Nouvelle Orléans, 29 septembre 1868.

CONFORMÉMENT à la section cinq de la loi qui crée un Bureau chargé de surveiller l'enregistrement des électeurs de l'Etat—loi qui a été approuvée le 7 septembre 1868, tous ceux qui auront fait leur apparition devant les Registres ont le droit d'en appeler; Le Bureau annonce à ceux qui réclament que tous les appels doivent être faits par écrit, qu'ils désignent les motifs de la réclamation, et les réclamations seront entendues; et le Bureau se réserve de fixer le jour d'entendre les parties intéressées, celles et en sont avertis.

Par ordre du Bureau,
WILLIAM BAKER, Président.
29 sept—[illegible]

AVIS
A tous ceux qu'on refuse d'enregistrer.

LES personnes qu'on refuse d'enregistrer et qui ont droit d'être enregistrées sont priées d'en avertir le Comité Central Démocratique d'Etat, au No 205 de la rue du Canal, de midi à trois heures.
THOMAS STEEL,
Secrétaire du Comité Central Democratique d'Etat.
30-sept

Comité Central Démocratique d'Etat.

LA réunion régulière de ce comité aura lieu tous les MARDIS SOIRS à sept heures et demie à la salle du comité, rue du Canal, No 205.
THOMAS STEEL, secrétaire.
de-pt—

Comité démocratique de la paroisse d'Orléans.
JOS. ELLISON, Président.
E St-MARTIN, vice-prés. P. LABARRE, Trésorier
C. W. CULBERTSON, trés. ar L. DUFEIRE, se. cor.

Comité Exécutif.
JOS. ELLISON, président ex-officio.
M. LARDNER, E. L. JEWELL, J. LETTEN, W. F. HARPER, W. F. RILEY, E. C. BOND.

Comité de Finance.
JOS. ELLISON, président ex-officio.
O DUFEIRE, ARCH MITCHELL, M. W. CLONEY, J. B. ZACHARIE, A STISSOT, W. LOCKWOOD, N. A. LLAMBIAS, JOS. LULLIA, JOHN HAAS.

Comité de Naturalisation et d'Enregistrement.
E St-MARTIN, Présid., J H BERNOS, avocat du c. W. L. MURPHY, A. SAMBOLA, J. DELANEY, J. H. MUCKINS.
28sept—add

CHAPEAUX. CHAPEAUX.

J. J. ALBERT,
60, RUE DE LA DOUANE 60.

Aux Marchands de la ville et de la campagne.

Au magasin, et arrivant par chaque steamer de New York et d'Europe, un grand assortiment de chapeaux de casquettes, de feutre, fourrure, laine, cachemir, drap et velours, pour hommes, enfants, et enfants, choix approprié au goût des pays du Nord et en Europe pour la vente de la ville et de la campagne. Marchandises et compte respectueusement invités à visiter notre établissement.
Prix remarquablement réduits 3sept—1m

J. RAULT,
Serrurier-Armurier, rue Ste-Marie, No 207, en face le marché Magazine, 4me District,

Vient de recevoir des meilleures fabriques de France, un grand assortiment de fusils, pistolets et revolvers de tous genres, pour magasins et pour meubles, ainsi que clefs, sonnettes et timbres de tous genres; il se charge également de la pose des serrures et sonnettes ainsi que de toutes réparations concernant son métier. En outre on trouvera des pistolets français et américains et des munitions de tous genres. Il a également un assortiment de Lames et Scies pour les bouchers, apportées par lui de France.
A vendre en gros et en détail. 3sept—3m.

TRAITEMENT
DES MALADIES SECRÈTES
ET DE LA PEAU.
Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Rétrécissements, Dartres, Eczéma, Scrofule, Scorbut, etc., etc.
E. GAUDOZ,
Pharmacien de l'Université de Paris.
Rue [illegible]

VERMIFUGE
DE
B. A. FAHNESTOCK,
LE REMÈDE LE PLUS EFFICACE POUR LES VERS.
Le meilleur remède qui ait jamais été inventé.

LES membres les plus distingués de la Faculté y ont recours avec la plus grande confiance, et beaucoup de médecins, surmontant leurs préjugés, ont donné avec plaisir des certificats qui en constatent la supériorité. On s'en sert beaucoup pour la simple raison que

On n'a rien inventé qui puisse le remplacer.

Et on l'administre sans crainte parce que tout le monde sait qu'il ne peut pas faire de mal. Le public le connaît depuis près de QUARANTE ANS et a pu en voir la supériorité dans des milliers de cas, dans toutes les parties du monde.

Il est du devoir des pères et mères de veiller sur la santé de leurs enfants et de se pourvoir de ce précieux remède.

Regardez bien les initiales et faites attention d'acheter le véritable
"VERMIFUGE DE FAHNESTOCK,"
F. P. DUCONGE, Agent,
11sept—1an rue de Chartres, No 39, Nlle-Orléans.

80..........RUE DU CANAL..........80
AGENCE DE
Fusils Anglais et Français.
—EN MAIN—
Un Assortiment Complet.
ARTHUR OLIVIER,
80, rue du Canal.
17 sept—3m (Au Premier.)

Moulin à riz—Moulin à riz.
NOUS étant assuré les services de M. PETER McKINLAY, inventeur du meilleur pilon à riz, et qui, depuis trente ans, construit, érige et dirige des machines à riz, nous sommes à bien servir toutes les machines qu'exige la préparation du riz, pour la rendre prêt à la fournir les demandes.

On peut voir, à notre établissement, un modèle de la machine (patentée) à vanner le riz, de McKinlay. Cette nouvelle invention convient aux personnes qui cultivent le riz pour leur propre consommation.
LEEDS & CO
6e—6m Au coin des rues Delord & Foucher

AGENCE GENERALE
Eaux-de-vie de Cognac de Borgnis Fils, De Alphonse Dalmas, Champagne Chs Heidsick, Porte de E. Caset.

Des ordres seront reçus pour l'importation directe.
AUG. COUTURIÉ & Co
20fév—1an 37, Vieille Levée

VAPEURS.

NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE.
COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

LIGNE REGULIÈRE ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE—Correspondant avec les Antilles et les ports de l'Océan Pacifique.

Passage, dans une cabine, tout compris, et arrivée au port d'arrivée à St-Nazaire:
Passage dans une cabine 1 pont avant.... [illegible]
Passage d'entrepont.......... [illegible]
Les enfants au-dessous de 3 ans ne paient pas.
Les enfants de 3 à 8 paient quart de place.
Les enfants de 8 à 12 paient demi place.
Les enfants au dessus place entière.

Les domestiques des passagers paieront les prix fixés par le tarif pour les passagers d'entrepont.

On délivre des billets d'aller et de retour aux passagers de chambre pour les voyages transatlantiques avec une diminution de 25% sur le prix de la double traversée, et le voyageur s'embarque pour le voyage de retour dans l'espace de six mois à partir du jour de son premier embarquement; ces billets ne pourront être cédés et aucune bonification ne sera faite s'il ne fait le voyage de retour par les navires de la Compagnie.

La nourriture des passagers d'entrepont sera celle de la maison du bord.

Une cabine à deux couchettes retenue pour l'usage exclusif d'un passager sera payée à raison d'un passage et demi.

Le steamer à roues GUYANE partira de la Nouvelle-Orléans les 13 de chaque mois à partir du mois de février pour le port de la Havane, afin de correspondre avec l'arrivée des grands steamers de la Compagnie Générale Transatlantique faisant les voyages entre Saint-Nazaire et Vera-Cruz.

Pour passage, s'adresser chez
VICTOR PERRILLIAT, Agent,
10 janv—1an 127, rue de la Commune.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.
SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Service des Paquebots-Poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New-York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No 50, rivière du Nord:

ST-LAURENT,	capt. Bocandé,	Samedi 3 oct.
VILLE-DE-PARIS	capt. Surmont,	Samedi 17 oct.
PEREIRE,	capt. Duchesne,	Samedi 31 oct.

PRIX DU PASSAGE (compris le vin) payable en or ou son équivalent en papier, POUR BREST OU LE HAVRE:
Première cabine, $140. | Seconde cabine, $85.

POUR PARIS:
Y compris le billet de chemin de fer délivré à bord
Première cabine, $145 | Seconde cabine, $88.
Troisième cabine $35, et en comprenant le billet de chemin de fer, $37.
Les bagages seront marqués pour Paris.
Soins médicaux gratuits.
On peut obtenir ici, à la Nouvelle-Orléans, des billets de passage pour France, en s'adressant au soussigné, au lieu d'écrire ou de télégraphier à New-York.
3nov—1a V. PERRILLIAT, 127, rue Commune.

LIGNE INMAN.
Steamers de la Malle.
Partent du Pier No 45 North River, New-York,
TOUS LES SAMEDIS, à UNE heure précise de l'après-midi.

Vitesse et excellents emménagements.
PREMIÈRES CHAMBRES, PAIEMENT EN OR.

A Queenstown et Liverpool, de New-York........	$	105
A Londres,	do	105
A Hambourg, Au Hâvre et à Brême,	do	110
A Paris.	do	115

ENTREPONT, PAIEMENT EN MONNAIE COURANTE.

A Queenstown et Liverpool, de New-York.......	$ 30
A Londres..........	35
Au Havre et à Paris..........	47
A Brême ou Hambourg..........	45

BILLETS PAYÉS D'AVANCE DE LIVERPOOL OU QUEENSTOWN. (entrepont): $40, en monnaie courante.

Il sera fait un escompte de 10 pour cent sur les billets de premières chambres, au retour.

Nous sommes prêts à vendre des traites à vue de 1 livre sterling et au dessus sur la "Provincial Bank" d'Irlande et des différentes succursales.
Pour plus de détails, s'adresser à
ELLIOT & McKEEVER,
3 sept— No 150, rue de la Commune.

COMPAGNIE DE VAPEURS Hambourgeoise-Américaine.
COMMUNICATION DIRECTE ENTRE LE HAVRE ET LA NLLE-ORLEANS.

Les magnifiques vapeurs de la Compagnie
SAXONIA, cap. Kier, BAVARIA, cap. Meyer,
TEUTONIA, cap. Barends,
partiront du Havre chaque 1er de la Nouvelle-Orléans chaque 10 du mois pendant les mois d'octobre 1868 à avril 1869, prenant des passagers pour la Havane, la Nouvelle-Orléans, le Havre, Londres, Southampton et Hambourg, pour les prix suivants:

De Hambourg ou du Havre.		De la Nlle-Orléans ou la Havane.	
Première cabine..$150 00		Première cabine..$165 00	
Deuxième cabine.. 110 00		Deuxième cabine... 100 00	
Entrepont.......... 55 00		Entrepont............ 60 00	

Payable en or.

De la Nouvelle-Orléans à la Havane: $40 en or ou papier.

Le fret de Hambourg à la Nouvelle-Orléans que les steamers prendront au port de la Havane le 10 et 15 [illegible]

MAURY & CO.,
Agents de passage, 151 rue de la Commune.
WILLIAMS, RUPERTI & CO.,
Agents pour le fret, 53 rue Carondelet.
ED. ROHMANN, Havane,
C. B. RICHARD & BOAS,
Agents généraux, No 61 Broadway, New-York.
En construction le vapeur SILESIA.

"Lloyd" de l'Allemagne du Nord.
Steamers de la Nlle Orléans et Brême, par la voie de la Havane et de Southampton.

Les magnifiques steamers, en fer et à hélice, du "Lloyd" de l'Allemagne du Nord,
BREMEN..........Capitaine F. Dreyer.
NEW-YORK.......Capitaine H. A. Neynaber.
formant le service régulier entre la Nlle-Orléans et Brême par la Havane et Southampton, partiront comme suit:

— Jours de Départ. —

DE BRÊME		DE LA NLLE-ORLÉANS
BREMEN, 15 octobre,		vers le 19 novembre
NEW-YORK, 11 novembre,		vers le 19 décembre

Pour les détails, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER, Agent,
25 sept— Rue de l'Union, No 42.

Pour New York.
Ligne de Steamers des Marchands.
Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe:

GEN'L GRANT,	Capt. H. S. Quick,
CRESCENT CITY,	Capt. Wm Weir,
SHERMAN,	Capt. W. P. Henry,
GEN'L MEADE,	Capt. A. W. Sampson,
UNITED STATES,	Capt. Geo. L. Norton,

partent de New-York et de la Nlle-Orléans.

Le Steamer
SHERMAN,
W. P. Henry commandant,
Partira de son wharf, en face de la rue St-Louis, le SAMEDI, 17 octobre, à 8 heures P. M.
Ces steamers ont d'excellents emménagements.
Chambres....................$60 00.
On signe des bills of connaissements pour Liverpool. Pour fret ou passage, s'adresser à
WOOD, LOW & LUDWIGSEN,
Rue de la Commune, No 100.
Le steamer GEN. MEADE suivra et partira SAMEDI, 24 octobre.

Pour New York, directement
Ligne de Steamers Cromwell, entre New-York et la Nouvelle-Orléans.
CETTE LIGNE SE COMPOSE des Steamers suivants
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES,
MARIPOSA.

Le steamer
GEO. CROMWELL,
Commandant E. E. Vaill,
Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, Le SAMEDI, 17 octobre, à 8 heures P. M.,
Passage.................$50.
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BRÊME et le HAVRE.
Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
4 mai—1a Rue Carondelet No 41

Aux Voyageurs se rendant au Nord.
La route la plus économique et la plus agréable pour aller à
NEW-YORK PAR LA VOIE DE SAVANNAH.
Prix du Billet: $48.50.

Aucun prix extra pour les repas et les chambres sur les steamers suivants, qui sont de premier ordre et compose la ligne:

Atlantic C. Mail SS. Co's Line.
HERMAN LIVINGSTON,
GENERAL BARNES.
Ligne Murray. Ligne Empire.
LEO, SAN SALVADOR,
CLEOPATRA. SAN JACINTO.

Jusqu'au 1er août, ces steamers partiront de Savannah le MERCREDI et le SAMEDI.

Après le 1er août, ils quitteront Savannah, comme d'habitude, le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI.

Ces steamers ont de meilleurs emménagements que tous les steamers de la côte du Sud et offrent tous les avantages que peuvent désirer les familles et les voyageurs.

La route est comme suit: On s'embarque sur les steamers de Morgan qui vont à Mobile et se relient au chemin de fer qui va de Montgomery à Colombus, de Macon à Savannah, et de là à New-York par l'un de ces steamers. Il y a des bons chars de nuit sur tous les convois.

On se rend de la Nlle-Orléans à New-York en cinq jours et demi.

C'est la route la plus économique et la plus agréable. On donne un billet pour le voyage jusqu'à Savannah.

Les voyageurs qui désirent prendre le steamer du mercredi soir doivent partir de la Nlle-Orléans le dimanche, et ceux qui désirent prendre le steamer du samedi soir doivent partir de la Nlle-Orléans le mercredi.

Pour les billets jusqu'à New-York, s'adresser au Bureau No 104 de la rue de la Commune.
GEO. A. McCLESKEY,
30juin—3m Agent général.

POUR LES VILLES DE BAINS.
Baie St-Louis, Passe Christian, Mississippi City, Biloxi, Ocean Springs et Pascagoula.

Le beau steamer favori et à basse pression, CREOLE, capitaine Jas McC. Baker, fera le service régulier, comme suit: les LUNDIS et les MERCREDIS, à l'arrivée du convoi de 10 heures du matin du chemin de fer Pontchartrain; (les MERCREDIS, allant jusqu'à Pascagoula) les SAMEDIS, à l'arrivée du convoi de 2 h. P. M.

Retour—Il partira d'Ocean Springs le DIMANCHE et le MARDI matin; de Pascagoula, le JEUDI, à 10 heures du matin.

Les voyages seront réguliers à moins de mauvais temps ou de basses eaux.
PETER MARCY, agent,
30juillet—3m No 175 de la rue de la Commune

Compagnie de paquebots quotidiens de la Nlle-Orléans et de Mandeville—Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington.

Le beau steamer CAMELIA, très fin marcheur et à basse pression, fera le service de la malle des Etats-Unis, capitaine W. L. Cousens.

Le CAMELIA se relie au steamer WENONA qui va jusqu'à Covington. Il part tous les jours comme suit: Les LUNDIS et les JEUDIS, à l'arrivée du convoi de midi.

Les MARDIS, les MERCREDIS les VENDREDIS et les SAMEDIS, à l'arrivée du convoi de 2 heures.

Il y aura EXCURSION tous les Dimanches. Le steamer partira à l'arrivée du convoi de 6 heures A. M. et sera de retour le même soir.

Le service en sera régulièrement à moins de mauvais temps ou de basses eaux.
COHEN M. SORIA, agent,
Rue de l'Union, Nos 12 et 30

N. B.—Afin d'éviter les délais, il faut que le fret se trouve au chemin de fer une heure avant le départ du steamer. 7aout

WASHINGTON EXCHANGE,
RUE St.-CHARLES, No 19,
Nouvelle-Orléans,
entre les rues Commune et Canal,
D. M. STELLA.
5fév—1an Propriétaire.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Home, de la Nlle-Orléans.
Bureau, rue du Camp, No 72, coin Natchez.

Primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1867......................$331,[illegible]
Pertes, taxes, dépenses, réassurances, &c, payées dans la même période..........$217,740 [illegible]
Actif le 31 décembre 1867....................$217,734 [illegible]

Cette Compagnie continue à [illegible] le public [illegible] de prime, contre les risques [illegible] rivière, contre les pertes et les avaries [illegible]

ALFRED MOULTON, [illegible]
W. H. PERKINS, [illegible]
A. W. HUNTER, Secrétaire.

— Directeurs —

J. M. Allen,	J. M. Ludwigsen, [illegible]
A. Moulton,	Wm Chambers, [illegible]
E. F. Kneill,	John P. Moore, [illegible]
Wm M. Perkins,	J. E. Isambert, [illegible]

15 fév—1a m L 3 conr,

Evansville et Louisville.

Départ, Jeudi, 15 du courant, à 5 heures P. M., pour Evansville et Louisville.

Le beau bateau à vapeur neuf LOUISIANA, capt. W. D. Phillips, partira tel qu'il est dit ci-dessus.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
THOS. KEEFE, agent,
1 oct—3f No 75 de la rue Poydras.

La Côte et le Bayou Sarah.

Paquebot entre la Nouvelle-Orléans, la côte et le Bayou Sara—Deux départs par semaine.

Le steamer LAFOURCHE, capitaine Chas. Hume, J. J. Brown, commis, partira de la Nlle-Orléans tous les MARDIS à 5 heures P. M. et tous les SAMEDIS à 5 heures P. M. (à dater de mardi, 15 septembre 1868). Il partira de Bayou Sara tous les MERCREDIS et DIMANCHES au soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.
12 oct

BAYOU SARA—Paquebot deux fois par semaine—Partant tous les DIMANCHES, à 5 heures du soir, et tous les MERCREDIS à 5 heures du soir pour le Bayou Sara, Baton Rouge et tous les points intermédiaires de la côte, le paquebot à passagers, fin marcheur, Grey Eagle, capitaine J. S. Barrow, commis Il est A. H. Brown. En retour, il quittera le Bayou Sara tous les JEUDIS et LUNDIS soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JAMES LEAKE,
7sept—1m No 10 Nouvelle-Levée.

Le Bateau à vapeur semi hebdomadaire de la Nouvelle-Orléans, de la côte et du Bayou Sara, Nina Simmes, capitaine W. R. Greathouse, commis J. A. Comstock aidé de MM. O. Landry et E. Fortin, quittera la Nouvelle Orléans tous les LUNDIS à 5 heures P. M. et tous les VENDREDIS à 10 heures du matin, à partir de vendredi prochain, 4 septembre 1868. Il quittera Bayou Sara tous les MARDIS et tous les SAMEDIS soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
E. O'MELAN, ON.
22 août. No 11 de la rue Conti

La Côte et le Bayou Lafourche
Bateau régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.

Le bateau à vapeur J. M. SHARP, capitaine Jos. F. Ancoin, commis P. J. Chaliot, part de la Nouvelle-Orléans, tous les LUNDIS à 5 heures du soir et les VENDREDIS à 9 heures du matin. Il est de retour les MERCREDIS et les DIMANCHES pendant le jour. Le bateau va jusqu'à Lockport.

Les Expéditeurs seront responsables des freight bills pour Lockport.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord 16 oct—1m

Paquebot de Lafourche et de la Côte
Le NEW ERA, capitaine Dugas, commencera le service le 30 du courant. Il partira de la Nlle-Orléans tous les VENDREDIS, à 10 heures du matin, et les LUNDIS à 5 heures du soir, et il sera de retour les MERCREDIS et les DIMANCHES.
14 oct J. DUGAS.

Paquebot régulier de la Nlle-Orléans, de la côte et de Lafourche—Trois voyages par semaine.—Le bateau à vapeur THOMAS POWELL, d'un faible tirant d'eau, capitaine DIVIAUT, commis T. Nicolas, part de la Nlle-Orléans tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, à 10 heures, il descend la côte, dans le jour, tous les Mercredis, Vendredis et Dimanches. Les planteurs peuvent être assurés que le POWELL continuera le service.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord.
20sept—1m.

NATCHEZ.
Paquebot de Natchez—Jour de départ. les MERCREDIS et les SAMEDIS, à 5 heures P. M.

Le beau bateau à vapeur W. & D. WAGONER, capitaine W. S. Richardson, commis J. C. Lilance, partira pour Natchez, tous les MERCREDIS et SAMEDIS, à 5 heures P. M.
GEO. D. HITE, agent,
23sept— No 17 de la rue Tchoupitoulas.

BANQUE DES MARCHANDS
6 octobre 1868.

CONFORMÉMENT à un acte passé, le 5 septembre 1868, pardevant O. Le Gardeur Jr. notaire public de cette ville, des livres de souscription seront ouverts, tous les jours, au local de cette institution, du 6 octobre au 4 décembre 1868, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après midi, pour la vente de trois cent trente cinq cent soixante piastres ($339,560) d'actions—le montant de l'augmentation du capital de la dite banque, lequel sera divisé en actions de $100, payables comme suit:

Vingt pour cent au moment de la souscription et, ensuite dix pour cent tous les mois, jusqu'à parfait paiement.

Par l'article 8 de la charte de la banque, les actionnaires actuels auront le privilège, pendant soixante jours, de prendre des actions additionnelles en proportion du montant de leurs actions.
TH. J. DIX,
6 oct—1m M J et V Caissier.

Banque de la Nouvelle-Orléans.
Nouvelle-Orléans, 16 juin 1868.

CONFORMÉMENT aux sections 34 et 35 de l'acte intitulé "Acte pour établir un système général de Banques Libres dans l'Etat de la Louisiane," approuvé le 15 mars 1855—Avis est par le présent donné aux porteurs des Billets mis en circulation par cette Banque, et enregistrés par l'Auditeur conformément à la loi, d'avoir à présenter les dits Billets pour être payés, à la Banque ou au bureau de l'Auditeur de l'Etat, dans le courant d'une année à partir de cette date, ou à l'expiration de ce temps les fonds déposés par la Banque pour le rachat des Billets seront réclamés.
N. AUGUSTIN,
17 juin—1an—41 15 Caissier.

Banque de l'Union de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 17 juin 1868.

CONFORMÉMENT aux sections 34 et 35 de l'acte intitulé "Acte pour établir un système général de Banques Libres dans l'Etat de la Louisiane," approuvé le 15 mars 1855—Avis est par le présent donné aux porteurs des Billets mis en circulation par cette Banque, et enregistrés par l'Auditeur conformément à la loi, d'avoir à présenter les dits Billets pour être payés, à la Banque ou au bureau de l'Auditeur de l'Etat, dans le courant d'une année à partir de cette date, ou à l'expiration de ce temps les fonds déposés par la Banque pour le rachat des Billets seront réclamés.
GEO. A. FERRET, Caissier.
18 juin—1an—41 15

Bureau du Chemin de fer d'Orléans.
No. 15 RUE DAUPHINE.

LES actionnaires de la dite Compagnie sont notifiés qu'un dividende de 4 par action sera dû et payable à ce bureau le 15 courant.
Par ordre de la Direction,
H. C. BÉNIT,
9 oct—au 20 Sec. pro tem.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de la ville de la Nlle-Orléans.
Nlle-Orléans, 7 octobre 1868.

A une assemblée régulière du Bureau des Directeurs tenue ce jour, la Compagnie, tenue aujourd'hui, un dividende de quatre piastres par action a été déclaré, payable aux actionnaires, le 17 du courant, à partir de cette date, et le reste de l'année, ce dividende ayant été payé par la Compagnie.
WM P SINNOTT, secrétaire.
8 oct—

Banque du Sud.
Nlle-Orléans, 26 septembre 1868.

CETTE Banque, continuant ses opérations de change, fera les affaires de banque en général.

Jours d'escompte: les mercredis et samedis. Les billets devront être offerts à l'escompte la veille.
26sept—1m THOMAS LAYTON, Président.

Compagnie du Chemin de Fer de Sud Est.
Bureau, No 183 de la rue de la Commune.

LES actionnaires de cette Compagnie sont informés que le premier versement de $10 par action sera dû et devra être fait à ce bureau, le 25 octobre prochain.
Par ordre des Directeurs,
H. CASTAREDE,
27 sept—1m Secrétaire.

Compagnie du Chemin de Fer Central de l'Illinois.

LE bureau général de cette Compagnie a été transporté au No
28..........Rue Carondelet..........28
(au premier,)
JAMES T. TUCKER,
1er oct—1m Agent général au Sud.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de l'Etat de la Louisiane.
COIN DES RUES CARONDELET ET COMMUNE.
Nouvelle Orléans, 14 septembre 1868.

CONFORMÉMENT à l'article Quatre de la Charte de cette Compagnie avis est par le présent donné qu'une élection de Treize-trois Directeurs aura lieu aux bureaux de la dite Compagnie, Lundi, le 26 courant, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M.
13 sept—14 L. W. BAQUIÉ, Secrétaire.

Bureau de la Société Mutuelle d'Aide et de Bienfaisance sur la Vie, de la Louisiane.
Nlle-Orléans, 4 août 1868.

A UNE assemblée du Bureau des Directeurs, tenue ce jour les personnes qui ont été élues officiers de l'Association, pour servir comme telle durant une année
JNO. DAVIDSON, président,
W. S. PIKE, vice-président,
W. W. YOUNG, secrétaire,
L. A. FOURNIER, trésorier.
W. R. KOONTZ, avocat,
W. C. NICHOLS, M. D., médecin.

Le bureau de l'Association est établi d'une manière permanente au No 120 rue Carondelet, Davidson's Row, où les officiers de l'Association sont prêts à recevoir les demandes pour être admis comme membres.
5aout—

Chemin de fer de Memphis et de Charleston.
Ligne rapide de fret entre
LA NLLE-ORLEANS ET

GRANDE JONCTION,	MACON,
NASHVILLE,	LYNCHBURG,
CHATTANOOGA,	PETERSBURG,
ATLANTA,	NORFOLK,
ROME,	RICHMOND,
AUGUSTA,	BALTIMORE,
CHARLESTON,	PHILADELPHIE,
	NEW-YORK,

Et tous les points intermédiaires de la ligne.

On donne des connaissements pour tous les points. Les réclamations pour pertes, avaries ou prix excessifs se règlent aux points de livraison.

Les expéditeurs ne paient ni commission, ni charroi, ni expédition, ni commission

Les prix sont toujours aussi bas que les plus bas.

Pour plus de détails, s'adresser au bureau, au-dessous du City Hotel, ou la boîte 2351 du bureau de la Poste de la Nouvelle-Orléans.
D. H. FEGER,
Agent général, pour le Sud, du Chemin de fer de Memphis et de Charleston.

Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.

UN convoi de passagers part, tous les jours, à 5 h 30 P M et se relie avec des convois allant à Vicksburg et à Meridian. Il se relie également avec le chemin de fer Mississippi Central allant au Nord et à l'Est.

Des convois dits "accommodation" partent, le dimanche, à 7 h. 30 du matin, vont jusqu'à Brookhaven qu'ils quittent, pour le retour, à 3 h. 30 du matin le lundi. Ils arrivent ici à 10 h 30 du matin.

Les billets d'excursion servent sur les convois de samedi ou du dimanche allant au Nord et les convois du lundi allant au Sud

Les convois arrivent ici à 1 h. 30 P. M.

L'envoi de fret part tous les jours (excepté les dimanches) à 6 h. 30 A. M.
T. S. WILLIAMS,
Surintendant général,
ED. WARE,
Agent général pour les passagers,
JAMES TONGE,
21mai—1an Agent général pour le fret.

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nlle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY du chemin de fer partira, du pied de la rue Ste-Anne, en face de la Place Jackson, tous les jours, à SEPT HEURES ET DEMIE A. M., et se reliera au CONVOI DE PASSAGERS qui part d'Alger à 8 A. M.

Les expéditeurs et consignataires de fret, en prévenant la Compagnie du Transfert de la Nlle-Orléans, au coin des rues Camp et Commune, peuvent faire recevoir et délivrer leurs marchandises, dans une partie quelconque de la ville, à des prix réduits.

Le fret pour les stations du chemin, pour les débarcadères du Teche, et à livrer à la Nlle-Ibérie ou St-Martinville, est reçu tous les jours (les dimanches exceptés) de 7 heures du matin à 6 heures du soir, au pied de la rue Ste-Anne.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, pour le Canal Bélanger et pour Houma, sera reçu et transporté par les stations de Raceland, Lafourche et Terrebonne, aux taux de bateau à vapeur pour toute la route.

Tout fret pour le Texas doit être payé au moment de l'embarquement, et le fret pour l'intérieur doit être payé sur livraison.
G. W. R. BAYLEY,
1ocinch Surintendant.

Wm. B. MORRIS & Co.
AGENCE D'ASSURANCE.
37...........Carondelet.........37
ÆTNA, DE HARTFORD.
Actif............................$4,650,000.
HOME, DE NEW-HAVEN.
Actif............................$1,450,000.
Représentant un capital d'assurance de SIX MILLIONS.
Risques d'incendie, de rivières et de mer écrits;
19 sept—6m

VENTES JUDICIAIRES

Succession de feue LYDIA ROBINSON décédée épouse de JOHN McLEAN.

DEUXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans. No 26,864. En vertu d'un ordre de licitation émanant de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu par le shérif et par [illegible], le MARDI dix sept novembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre les rues Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication des propriétés décrites ainsi suivant:

1o Quatre certains terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et appartenant situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les numéros six, sept, huit et neuf et mesurant, mesure américaine, savoir:

Le No six, formant l'angle des rues du Port et Victoire, trente-deux pieds huit pouces six lignes et cinq huitièmes sur la ligne de face à la rue du Port; soixante-sept pieds sur la rue Victoire, cent six pieds sept pouces et six huitièmes de pouce de profondeur sur la ligne limitrophe du No sept et trente huit pieds deux pouces et six huitièmes de pouce de largeur. Le No sept mesure trente-deux pieds huit pouces et deux lignes de face à la rue du Port, soixante-cinq pieds deux pouces de profondeur sur la ligne limitrophe du No six, et en demi pouce de profondeur sur la ligne limitrophe du No huit et trente-deux pieds huit pouces et six lignes de largeur derrière.

Le No huit mesure trente-deux pieds huit pouces et six lignes de face à la rue du Port, soixante-cinq pieds neuf pouces et un demi pouce de profondeur sur la ligne limitrophe du No sept, soixante-trois pieds deux pouces et trois quarts de pouce de profondeur sur la ligne limitrophe du No neuf, et trente-deux pieds huit pouces et six lignes de largeur derrière. Et le No neuf mesure deux pieds huit pouces et six lignes de face à la rue du Port, soixante-trois pieds deux pouces et trois huitièmes de pouce de profondeur sur la ligne latérale à l'opposé et trente-deux pieds deux pouces et six lignes de largeur derrière.

Ensemble avec soixante-six actions (soixante-six actions) du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane garanties par hypothèque sur la dite propriété.

Cette propriété a été acquise de A. Boulanger, suivant acte au rapport de Felix Percy, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 13 mai 1842.

2o—Deux certaines portions de terre ou terrains situés au faubourg Washington, dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clouet, Montégut, de Craps et d'Amour, désignés par les numéros un et deux, d'après un certain plan dressé par J. A. D'Hémécourt, ci-devant voyer de la Municipalité No 3 daté du 17 janvier 1846 et annexé à un acte au rapport d'A. Chiapella, alors notaire public en cette ville, en date du 12 août 1848.

Lesdits terrains sont contigus et mesurent, chacun, mesure américaine, trente et un pieds six pouces et cinq lignes de face à la rue Clouet sur cent trois pieds neuf pouces de profondeur entre des lignes parallèles. Le No un formant l'angle de la rue d'Amour.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété a été acquise par le défendeur Jno. McClean de la Dame Marguerite Diggs, suivant acte au rapport d'Achille Chiapella, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 6 août 1848.

3o—Deux certains terrains situés dans les mêmes District et îlet, désignés par les numéros trois et quatre, d'après le plan ici relaté.

Lesdits terrains sont contigus et mesurent, chacun, mesure américaine, trente-huit pieds de face à la rue d'Amour sur une profondeur de soixante-trois pieds onze pouces et trois lignes, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété a été acquise par le défendeur, ledit John McClean de John Schunkel, suivant acte au rapport d'Achille Chiapella, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 27 août 1851.

4o Une certaine portion de terre située dans les District et îlet susdits. Ladite portion de terre commençant à la distance de soixante-trois pieds d'une nouvelle encoignure des rues Clouet et d'Amour et Clouet et mesure, mesure américaine, vingt cinq pieds de face à la rue Clouet, sur deux cent vingt-sept pieds neuf pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent.

Ledit terrain fait partie d'un terrain acquis par le défendeur, ledit John McClean d'Eigidi Eichelberger, suivant acte au rapport de Felix Grima, notaire public en cette ville, en date du 16 décembre 1856.

5o Onze terrains situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Urquhart et Villeré désignés par les numéros Un à Onze, formant cette portion de terre ayant le droit de vingt sept, suivant plan de Louis H. Pilié, ci-devant voyer de la ville, en date du 18 et déposé en l'étude de E. Bouny, notaire public en cette ville.

Lesdits terrains sont contigus et mesurent, mesure américaine, savoir:

Le No Un formant l'angle des rues Jeanne et Urquhart, trente-un pieds deux pouces et six lignes de face à la rue Jeanne, sur une profondeur de façade sur la rue Urquhart de cent six-neuf pieds quatre pouces et trois lignes, entre lignes parallèles.

Les Nos deux à dix inclusivement mesurent chacun trente et un pieds de face à la rue Jeanne sur une profondeur de cent six pieds et quatre pouces et trois lignes, entre lignes égales et parallèles. Le No onze, formant l'angle des rues Jeanne et Villeré, mesure trente et un pieds deux pouces et cinq lignes de face à la rue Jeanne sur une profondeur de cent dix-neuf pieds quatre pouces et trois lignes, entre lignes parallèles.

Ensemble avec tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété a été acquise par le défendeur, le dit Jno McClean, de la ville de la Nouvelle-Orléans, suivant acte au rapport de Eusèbe Bouny notaire public en cette ville, en date du 19 mai 1858.

6o—Une certaine portion de terre située dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Peters, de Chartres, Pauline et Jeanne, et désignée par le numéro un d'après un croquis de C. A. de Armas, député voyer, et annexé à un acte au rapport d'Eusèbe Bouny, notaire public en cette ville, en date du 10 mai 1859, mesurant, mesure américaine, cent soixante pieds deux pouces et six lignes de face à la rue Peters, [illegible] pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Ensemble avec tous les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété a été acquise par le défendeur, le dit Jno McClean de la [illegible] en date du 10 mai 1859.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
THOS L. MAXWELL,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
16 oct—15.23—nov 3 11 17

Catharine Cohen, tutrice naturelle, vs D. P. Wessel.

CINQUIÈME COUR de District pour la paroisse d'Orléans—No 85—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI dix-sept de novembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de:

Un certain terrain situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Moreau, de la Nouvelle Levée, Morales et Piété, mesurant, mesure américaine, trente-neuf pieds de face à la rue de la Nouvelle Levée sur une profondeur de cent trente-trois pieds trois pouces sur la ligne du côté de la rue Louisa et trente trois pieds et un pouce et une largeur derrière à la Nouvelle Levée, de la rue Piété, du côté trente-huit pieds deux pouces et une largeur derrière de la rue Piété, de rue d'un plan levé par P. E. Theard, alors arpenteur public en cette ville.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de la ville de la Nouvelle-Orléans suivant acte au rapport de dit notaire Theard, en date du 3 avril 1855.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
16 oct—16 23 3 11 et 17 nov

F. A. LAMBERT, vs la succession de P. E. BONFORD

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 647—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI vingt-quatre d'octobre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Trois terrains situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dryades, Nayades, Terpsichore et Melpomène, et désignés par les numéros vingt quatre, vingt-cinq et vingt-six, et mesurant, mesure américaine, savoir:

Le No vingt-trois, mesure vingt huit pieds cinq pouces de face à la rue Carondelet, sur cent vingt-sept pieds de profondeur; Le No vingt-quatre, mesure vingt huit pieds cinq pouces de face à la rue Terpsichore sur cent vingt pieds de profondeur, et le No vingt-six mesure vingt huit pieds cinq pouces de face à la rue Carondelet, sur cent vingt-sept pieds de profondeur. et les lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et appartenant.

Cette propriété appartient à la dite succession au moyen de l'acquisition qu'en a faite le défunt en son vivant de Samuel Stewart suivant acte au rapport de Theodore Guyol, notaire public en cette ville, en date du 14 juillet 1851.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
21 sept—1 8 16 24 oct

LA BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE vs JACOB HANKIN & CLAIRE DROGE.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 21871. En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI vingt-quatre octobre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé au faubourg Delord, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Front Rosette et de la Nouvelle-Levée et l'Allée de Withers, désigné par le numéro Quatre sur un plan dressé par J. Pilié, ci-devant voyer, le 5 d'août 1845 et annexé à un acte en date du 13 octobre de la même année, au rapport de C. Boudousquié, alors notaire public en cette ville.

Ledit terrain forme l'angle de la rue Front et de l'Allée Withers et mesure vingt et un pieds trois pouces et quatre lignes de face à ladite rue Front sur une profondeur de cent quatre-vingts pieds entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Ensemble avec cent vingt et une [121] actions du fonds capital de la dite banque, garanties par hypothèque sur la dite propriété.

Cette propriété appartient au défendeur pour s'en être rendu adjudicataire à une vente publique faite par le shérif de la Paroisse d'Orléans le 7 de juillet 1856, dans l'affaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane vs Joseph E. Wilkinson Jr, No 10,770 des dossiers de la Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—L'acquéreur fournira un stock note de la somme de deux mille quatre cent soixante dix piastres ($2,470) échéant le 1er de janvier 1869, fixe et renouvelable, conformément aux termes de la charte de la dite Banque et la balance du prix d'adjudication, comptant, au moment de l'adjudication. L'acquéreur assumera toutes les obligations et responsabilités imposées aux actionnaires de la dite Banque, et le stock note ainsi fourni devra être identifié avec l'acte de vente par la Banque des Citoyens de la Louisiane à C. C. Williams, au rapport de C. Boudousquié, ci-devant notaire public en cette ville en date du 24 de septembre 1847 et aussi avec l'acte de vente par le shérif dans la présente affaire.
THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
22sept—oct 1, 8, 16, 24

L'ETAT DE LA LOUISIANE
Cour de Paroisse—Paroisse Jefferson.
No 31—Succession de Frederick Grimm, décédé

EN vertu de et conformément à un ordre de vente qui m'a adressé l'Hon. G. Bruning, juge de la Cour de paroisse de cette paroisse, en date du 3 octobre 1868, dans le susdit procès, je vendrai, à l'enchère publique à la dernière résidence du défunt au coin des rues Marengo et Colisée, dans la ville de Jefferson, le SAMEDI, 17 OCTOBRE 1868, à 10 heures du matin, les propriétés ci-après décrites, savoir:

Un lot de meubles, comprenant: Bois de lit et literie, armoires, bureaux, chaises, tables, etc. et d'autres objets dont l'énumération serait trop longue. 20—21 belles vaches laitières, 1 taureau, 2 bœufs, 21 [illegible], 20 veilles, charrettes et généralement, le contenu d'une vacherie, à vente d'après l'inventaire.

Conditions de la vente—Comptant, sur livraison, en billets du Trésor des Etats Unis.
14 oct—3 M. KERBER, Encanteur.

VENTES DE CONSTABLE.

J. Toulandon vs. P. Loustau—No 698.
Troisième Justice de Paix — Paroisse d'Orléans.

PAR conséquent des parties et pour satisfaire le jugement dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique VENDREDI, le seize octobre 1868 à midi, aux écuries du Crescent No 122 rue Toulouse entre les rues Dauphine et Bourgogne, des propriétés suivantes, savoir:

Un cheval,
Une vache,
Une charrette,
Une charrue,
Une herse.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.
J. A. MOLAISON,
1oct—11 Constable.

Louisiana Equitable Life Insurance Company.
CAPITAL............$500,000
BUREAUX, RUE DU CANAL, No. 142, NOUVELLE ORLEANS.

— Directeurs —

John Pemberton,	W. S. Pike,	Ed. Rigney,
E. A. Tyler,	J. W. Stone,	Alexander Marks
C. H. Slocomb,	A. Thompson,	C. E. Girardey,
F. Dolhonde,	D. B. Penn,	W. B. Schmidt,
Geo A. Fosdick,	Edw. Barnett,	Marshall J. Smith,

JOSEPH ELLISON Président, W. S. PIKE, Vice-Président
ST-CLAIR DEARING, Ag. Gén. W. P. HARPER, Sec.

Médecins examinateurs.
Dr S. A. Moss, Dr S. Choppin,
Dr U. R. Lemonnier, Dr Henry Smith,
Dr J. Hampden Lewis, Dr W. C. Nichols.
G. A. Breaux, avocat.

La Compagnie prend TOUTE ESPECE D'ASSURANCE SUR LA VIE—Assurance ordinaire et annuelle—Assurance de dix et de cinq ans—Simple paiement—Assurances participantes et non participantes émises à des taux aussi bas que ceux d'aucune autre Compagnie.

Les paiements ne sont pas forfaits.
19avril—1an

VENTES A L'ENCAN

PAR LOUIS STERN & BRO.
Bottes, Souliers et Brodequins.

PAR LOUIS STERN & BROS. M. Stern encanteur—Bureau, rue Gravier—Souliers et Brodequins—Il sera vendu, VENDREDI 16 octobre, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan aux Nos 29 de la rue des Magasins et 86 de la rue Gravier—

100 caisses bottes, souliers, brodequins balmorals et gêtres Congress—un grand et bon assortiment convenable pour le commerce de la ville et celui de la campagne, venu directement des manufactures, par les derniers steamers, et méritant l'attention du commerce.
16oct

PAR J. DEJAN JR.

Meubles en acajou et en noyer, literie et linge de table à l'encan.

PAR J. DEJAN Jr., Encanteur—Bureau et entrepôt, No 189 de la rue Gravier—Il sera vendu SAMEDI, 17 du courant à 10 heures à la résidence No 58 de la rue Dauphine, entre les rues St-Louis et Conti—Tout le contenu de ladite résidence, comprenant: bois de lit en acajou et en noyer, armoires, lavabos, tables, chaises, sofas, tapis, ustensiles de cuisine, literie d'oreillers, couvertures, linge, vaisselle de faïence, cristaux, etc.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 16 oct

Beau Meubles, à l'encan.

PAR J. DEJAN Jr. Encanteur—Bureau et entrepôt, No 189 de la rue Gravier — Il sera vendu VENDREDI, 16 octobre, 1868, à 11 heures du matin, dans la salle d'encan, No 189 de la rue Gravier, coin Carondelet—

Un bel assortiment de beaux meubles de maison; un bel assortiment de meubles de bureau; pianos carrés et droits.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 16 oct

PAR GABRIEL LEAUMONT.

Bottes, souliers, chapeaux, habillements et articles de toilette.

PAR GABRIEL LEAUMONT, salle d'encan No 69 rue de Chartres, VENDREDI, 16 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—

100 caisses bottes, souliers et brodequins.
—AUSSI—
200 caisses chapeaux pour hommes et enfants.
—Aussi—
Un lote d'habillements d'hiver et articles de toilette.
Conditions—Comptant 15 oct

PAR A. DUCHIRON
GRANDE VENTE D'ACAJOU.

PAR A. DUCHIRON, Encanteur—Il sera vendu, le 10 novembre 1868, à midi, au moulin Haupage rue St-Joseph, près la Levée—

100,000 pieds acajou de Minatitlan, parfaitement préparé, de grosseurs assorties, de 1 à 8 pouces, longueur ordinaire—en lots au gré des acheteurs.

Egalement—une jolie petite goëlette de 18 tonneaux.
Pour les détails, s'adresser à
A. DUCHIRON, Encanteur.
11 oct—J D Nos. 28 et 30 de la rue Tchoupitoulas.

PAR S. GUINAULT
Piano, Meubles et Quincaillerie.

PAR S. GUINAULT, encanteur.—AUJOURD'HUI, vendredi, 16 octobre 1868, il sera vendu, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, encoignure Bienville et du Passage de la Bourse—
Un lot de meubles acajou et noyer, comprenant: lits et literie, armoires, tables, chaises, etc.
Aussi—Un fort lot de quincaillerie assortie.
Egalement—Un beau piano de Pleyel en bon état.
Conditions—Comptant. 16 oct

BEAUX MEUBLES.

PAR S. GUINAULT, encanteur, bureau encoignure, Passage de la Bourse et Bienville—LUNDI, 19 octobre 1868, il sera vendu, à 10 heures du matin, rue Bourbon, No 419, entre Bienville et Douane—

Tout l'ameublement de la susdite maison, se composant d'un mobilier de salon, de salle à manger et de chambres consistant en glaces françaises, tables à manger, chaises, buffets, side board, armoires, bureaux, bois de lits et literie, lavabos, table de 30 couverts, tableaux, vaisselle, verrerie, &c, &c.
Conditions—Comptant.
Les meubles devront être enlevés le jour même de la vente, afin de livrer la maison. 16oct

Vente renvoyée à MARDI, 20 octobre.
BELLES VACHES LAITIERES.

PAR S. GUINAULT, encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—MARDI, 20 octobre 1868, il sera vendu, à 11 heures précises du matin, à l'encoignure de Cadet Bourgeois, encoignure Grande-Hommes et Poloque, près du couvent des Ursulines—

40 belles vaches laitières de premier choix, plusieurs avec veaux et les autres sur le point de vêler
3 jeunes Taureaux de race anglaise.

Conditions: Jusqu'à $150 comptant; de $150 à $400 six mois; et au-dessus de $400 neuf mois de à, endossés à la satisfaction du vendeur.

Les acquéreurs seront tenus de fournir leurs billets endossés avant de quitter le lieu de la vente. 16oct

Propriété de valeur, rue Royale, No 251.

PAR S. GUINAULT, encanteur—Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville.—SAMEDI 17 octobre 1868, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations, situé rue Royale, entre les rues St Philippe et Ursulines, mesurant 31 pieds 8 pouces 5 lignes de face à la rue Royale sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur entre les rues St-Philippe et Ursulines. Ensemble une maison de cinq pièces, cuisine et écurie, cour pavée, etc. Une belle bâtisse à deux étages, avec magasin, six chambres, salle à manger, cuisine, chambre de domestique, écurie, puits, citerne, etc. Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant, balance au moyen de la payement d'un billet de $635 dû le 10 décembre 1868, et le 10 janvier 1869, bien garanti par hypothèque et à 8 pour cent d'intérêt, et un billet de $[illegible] dû en [illegible] d'hypothèque.

Actes de vente pardevant O. De Armas, notaire public, aux frais de l'acquéreur, y compris les timbres des Etats-Unis, et les taxes de l'année courante dues en 1868. 11 oct

MONTGOMERY BROS. & CO.
Meubles. Meubles. Meubles.

PAR MONTGOMERY BROS. & CO., E. M. Montgomery, encanteur—Il sera vendu, SAMEDI, 17 octobre, à 11 heures, à leur salle d'encan, au No 67 de la rue Canal—

Un assortiment général de Meubles.
— TELS QUE —

Bois de lit en bois de rose, acajou et noyer, bureaux, armoires, lavabos, tête-à-tête en acajou et en noyer, secrétaires, fauteuils, chaises à bascule, buffets, tables de marbre, buffets à dessus de marbre, miroirs de psyché, garde-robes, tables à manger, commodes de salon, couteaux de grande marques, cuvettes de grande valeur, etc.

Une grande facture de lits cottage, chaises à siège en bois et rotin.

GRANDE VENTE PEREMPTOIRE
Elégants Chevaux appareillés, élégants Chevaux de monture, beaux Mulets de tir, Vaches laitières, Buggies, Harnais, Wagons, &c. à l'encan.

PAR MONTGOMERY BROS & CO., E. M. Montgomery, encanteur—Il sera vendu, SAMEDI, 17 octobre, à 11 heures du matin, aux écuries de P. Linet, rue Bourbon—
Elégants chevaux appareillés,
do do de monture,
Beaux mulets de tir,
Bonnes vaches laitières.
AUSSI—Buggies découverts et couverts, harnais, wagons, etc.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

Terrain pour bâtir, sur l'Avenue Washington. Succession de NELS ANDERSON.

No 17,680—Deuxième Cour de Dist. de la Nlle-Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & CO., Encanteurs—Nicholas J. Henry, Encanteur—Bureau, No 17 du Passage de la Bourse—SAMEDI, 17 octobre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, en date du 24 janvier 1868, il sera vendu à l'enchère publique, pour le compte de la succession de Nels Anderson, décédé—

UN TERRAIN situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Washington, Quatrième, Magasins et Constance, lequel terrain est désigné par le No 15, a 24 pieds 7 pouces 5 lignes de face à la rue Washington, sur 106 pieds 3 pouces de profondeur.

Conditions—Un tiers comptant, le reste à un et deux ans de crédit en billets portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an, jusqu'à parfait paiement, garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue—avec l'option de payer le tout comptant. L'acquéreur devra payer le paiement des taxes de 1868.

L'acte de vente, y compris les timbres de revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant A. Hero Jr, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
13 sept—26—3,10,17 oct

Trois terrains sur l'Avenue Washington.—Succession d'ABRAHAM LOBDELL—No. 662.—Cinquième Cour de District de la paroisse Ouest Baton Rouge.

PAR C. E. GIRARDEY & CO, Encanteurs—Nicholas J. Henry, Encanteur—Bureau, No 17 du Passage de la Bourse—SAMEDI, 17 octobre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cinquième Cour de District de la paroisse Ouest Baton Rouge, il sera vendu à l'enchère publique, pour le compte de la succession d'Abraham Lobdell, décédé—

Trois terrains situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Washington, Quatrième, Camp et Magasins. Lesdits terrains sont désignés par les Nos. 12, 13 et 14; ils se touchent et ont chacun 24 pieds 7 pouces 5 lignes de face à la rue Washington, sur une profondeur de 103 pieds 7 pouces 5 lignes, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes de 1868.

Les actes de vente, y compris les timbres de revenu intérieur des Etats Unis, pardevant Andrew Hero, Jr., notaire public, aux frais des acquéreurs.
13 sept—13,26—3,10,17 oct

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.
QUATORZIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1868, y compris ce primes non expirées de l'année précédente:

Sur les risques d'incendie.....................	$613,804 46
Sur les risques de mer..........................	238,784 17
Sur risques de rivières........................	99,345 62
Total	$1,151,932 22

En moins—Primes sur risques non expirés le 31 mai 1868............	$238,847 90	
Primes remboursées............	28,471 97	
		$267,319 87

Montant net des primes au 31 mai 1868....		$884,612 35
Pertes payées:		
Sur les risques d'incendie......	$271,286 27	
Sur les risques de mer............	172,940 56	
Sur les risques de rivières.......	45,329 85	
	$489,556 68	
Taxes............	38,012 61	
Réassurances, Dépenses, Profits et Pertes, moins intérêts	$106,396 04	$634,264 53
Bénéfice net............		$277,389 32

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Propriétés foncières............................	$180,617 87
Billets garantis par hypothèques..............	273,367 20
Billets garantis par nantissements...........	12,147 35
En caisse...	136,478 24
Actions de banques et de chemin de fer........	104,200 00
Primes en voie de perception....................	90,768 6
Bons de la ville......................................	10,700 00
Effets à recevoir.....................................	127,154 75
Scrips de Compagnies d'Assurances.............	66,875 00
Actions "Dry Dock Valette".....................	14,000 00
Actions de la Presse "Levee Steam"...........	5,000 00
Actions "Marine Dry Dock".....................	3,700 00
Actions "Merchants' Exchange"................	1,000 00
Actions "Lightering & Wrecking Co"...........	1,000 00
Actions "La Equitable Life Ins. Co...........	200 00
Bons de Pérou..	1,300 00
Total	$1,066,434 16

En moins: Intérêts non réclamés et intérêts à payer en juillet prochain.	$101,365 15	
35 p% du scrip de 1859 payable en juillet............	70,825 78	
Primes sur risques non terminés le 31 mai 1868.	238,847 90	
		$309,788 80
Actif net		$1,057,645 36

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

JOHN PEMBERTON, Président,
PAUL FOURCHY, Secrétaire

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans
Assermenté et signé pardevant moi ce 9 juin 1868
PAUL W. COLLENS,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

A une assemblée des Directeurs tenue le 9 juin 1868, il a été résolu de déclarer un dividende en scrip de TRENTE POUR CENT sur les primes nettes de l'année, pour lequel des certificats de scrips seront émis le premier août prochain. Il a été aussi résolu de PAYER, le second lundi de juillet prochain, Trente cinq pour cent sur le Capital du Scrip de 1859, et six pour cent d'intérêt sur tous les scrips émis par la Compagnie.

— Directeurs —

John Pemberton,	F Maspero,	Pierre Poutz
M Puig,	David McCoard,	S Z Relf,
Chas Seguy,	J J Fernandez,	L F Generes
P S Wilts,	J Morgan Hall	10 juin

PAR H. SCOTT.

Grande vente, sans réserve, de marchandises sèches, habillements, lingerie, chapeaux, &c, &c.

PAR H. SCOTT, H. Marks, encanteur. — Il sera vendu, VENDREDI, 16 octobre 1868, à 10 heures, dans la salle d'encan, No 66 de la rue de Chartres—

Un grand choix de marchandises sèches, comprenant: mérinos, mousseline de laine, popelines, indiennes, coton blanc et écru dans à piqué, toiles à chemises, ginghams, jeans, denims, moleton flanelle bleue et grise, balmoral, tartan, châles, bonneterie, &c. &c.

Un grand stock d'habillements de saison au assortiment complet des derniers genres, convenable pour le commerce de la ville et celui de la campagne et méritant l'attention des marchands.

Lingerie de toute espèce.
Une grande facture de chapeaux.
Conditions, à la vente. 16 oct

PAR HOFFMAN MARKS & CO
Marchandises sèches et Lingerie.

PAR HOFFMAN, MARKS & Co—Alex. Levy, encanteur—Bureau rue de Chartres, No 38—VENDREDI, 16 octobre, à 10 heures du matin, il sera vendu—

Popeline, plaids laine, mousselines laine et fantaisie, alpacas, mérinos, baréges, cachemires, satinets, moletons, jeans, tweeds, cotonnades, serges, flanelles dans le papier et en bas, des tissus, mousselines bleues et écrues, indiennes, fantaisie et américaines, cotonnades, denims, stripes, coutils à matelas, tables, coutil, échappes, tailles, jupes, bonnets, coiffures, lingerie, cravates, mouchoirs en soie et en linge, jupes balmoral, malakoffs, couvertures, corsets, cravates, gants, chaussettes, chemises et chemises de poses blanche et en couleur, caleçons, &c.

—Egalement, à Midi—

1 balle draps 3/4,
1 barrique vin, 1 caisse jeans, } avariés.
1 caisse habillements assortis.

Conditions à la vente. 16 oct

PAR O. VALETON.

Grande et magnifique Distillerie complète avec tous les rapports à l'encan, sans aucune réserve. Cette Distillerie a été montée au prix de $25,000 et est la plus belle de la ville.

PAR O. VALETON, encanteur—MARDI 20 octobre, à midi, il sera vendu, sans aucune réserve—

La superbe distillerie située à l'encoignure Notre-Dame et Commerce, Premier District, connue sous le nom de l'entrepôt de l'Emile. Cette distillerie est complète et peut fonctionner immédiatement. Comprenant une magnifique machine à vapeur, 16 cuves, 2 alambics, 1 pompe à double action, citernes, etc, etc; la chambre pour réception de produits, d'après le nouveau système de douane, est prête. Cet établissement est le plus compliqué en ce genre dans l'Etat et a été monté sans égard au coût.

L'acheteur pourra avoir un bail des bâtisses pour un an, avec privilège de renouveler pour une autre année, à raison de $1,800 par an.

Conditions — La moitié du prix de l'adjudication, comptant et la balance à 60 jours pour du papier à satisfaction.

Aussi—300 barils charbon.
Conditions, comptant. 18 oct

PAR E. ROGERS CO.

Vente sans Réserve—300 caisses Bottes, Souliers et Brodequins—300 douzaines Chapeaux—50 douzaines Sacs de voyage.

PAR E. ROGERS & Co.—Henry Samory, encanteur. SAMEDI, 17 octobre, il sera vendu à 10 heures, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille-Levée—

300 caisses bottes, souliers et brodequins, comprenant un assortiment général pour hommes, femmes et enfants.

— Aussi —
300 douzaines chapeaux, genres nouveaux.
— Et —
50 douzaines sacs de voyage.
Conditions—à la vente.
L'attention particulière des acheteurs est appelée à cette vente. 16 oct—2f

PAR EUGENE TOURNE,
Successeur de BERNARD TURPIN.

Pâtés truffés, Truffes et Petits Pois.

PAR EUGÈNE TOURNÉ, encanteur—VENDREDI, 16 octobre 1868, à 10 heures et demie A. M., il sera vendu à l'encan, au No 95 rue Vieille-Levée:
2 caisses pâtés truffés assortis. 100/2 boîtes chaque.
4 do truffes de Périgord. 24/2 do do
5 do petits pois. 24/2 do do
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 16oct

VENTE SANS RESERVE
De Sardines à l'huile.

PAR EUGÈNE TOURNÉ, encanteur.—VENDREDI, 16 octobre 1868 à 10 1/2 heures A. M., il sera vendu à l'encan, au No 95, Vieille-Levée:
17 caisses sardines à l'huile, 100/2 boîtes chaque. Rohan.
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 16oct

Vente sans réserve, de 5 Crates
PORCELAINE.

PAR EUG. TOURNÉ, encanteur—VENDREDI, le 16 octobre 1868, à 10 heures et demie A. M., il sera vendu à l'encan, au magasin No 95, rue Vieille-Levée—

5 crates porcelaine, consistant en: plats, assiettes, bols, &c, &c, lot à la convenance des marchands.

Conditions: comptant, en billets du Trésor. 16oct

PAR CHARLES E. FORTIER.

Propriété de valeur rue Robertson entre les rues Esplanade et Kerlerec—Succession de Mme FANNY RISSO.

PAR CHARLES E. FORTIER, Encanteur — Bureau, Passage de la Bourse, No 48—SAMEDI, 17 octobre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la paroisse d'Orléans, en date du 18 août 1868, la propriété suivante sera vendue:

UN CERTAIN LOT de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le faubourg Tremé du troisième district de la ville, compris entre les rues Kerlerec, Robertson, Villeré et Esplanade, mesurant 27 pieds 9 pouces de face à la rue Robertson, par 120 pieds de profondeur, ayant sa façade sur la rue Robertson à la distance de 81 pieds de la rue Kerlerec.

Actes de vente pardevant Selim Magner, notaire public, aux frais de l'acquéreur, y compris les timbres de Revenu des Etats-Unis 15 sept—15,26—3,10,17 oct

Propriété de valeur, dans la rue St-Charles, No 320, Vente sans réserve.

PAR CHARLES E. FORTIER, Encanteur—Bureau No 48 du Passage de la Bourse—SAMEDI, 17 octobre 1868, à midi il sera vendu, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

Un terrain situé dans le Premier District, à l'angle des rues Ursulines et le Chemin du Bayou, mesurant 41 pieds 10 pouces de face à la rue St-Claude, sur 120 pieds de profondeur et 41 pieds de front sur la rue Ursulines, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison de briques, cuisine, etc.

Voir le plan à la Bourse.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement d'un billet de $325 échéant le 31 janvier 1869, moins 8 pour cent d'intérêt et un billet de $2,150 échéant le 21 juillet 1869, dans le même. Le reste comptant.

L'acte de vente, y compris les timbres, par devant A. Bernard, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
15 oct—15,16,17

PAR THOMAS & SPEAR.

Vente péremptoire, pour cause de départ, de trois propriétés dans le 3me et 4me district.

PAR THOMAS & SPEAR—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau, 36 rue Bienville—SAMEDI 17 octobre 1868, il sera vendu, sans réserve, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane

1o—Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, désignés sur le Bayou, Dorgenois, Columbus et Broad, mesurant 30 pieds de face au Chemin du Bayou, sur une profondeur de 120 pieds. Les améliorations consistent en une maison ayant 2 chambres, 1 cabinet, galerie le long du Bayou et cuisine, etc.

2o—Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No 2, mesurant 34 pieds 5 pouces de face à la rue Claiborne, sur une profondeur irrégulière; les améliorations consistant en 2 petites maisons, ayant chacune 2 pièces, cuisine, galerie, cabinet, etc. Ces dernières bâtisses sont louées au mois.

3o—Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, formé par la rue St-Anne, entre Claiborne, Dumaine et Derbigny, mesurant 31 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la rue Ste-Anne, sur une profondeur de 91 pieds 10 pouces et 2 lignes entre lignes parallèles, les améliorations consistant en une maison en briques ayant 4 appartements et 2 cabinets au rez de chaussée, au second étage 4 chambres et cuisine, etc.

Cette propriété est à proximité de deux lignes de chars, tels que celle du Marché Tremé. Les lots de cette propriété sont, louant et réglé situés sur la rue St-Anne, tout près de l'église St-Roch et près du chemin du Bayou, tout le Marché Bretou et les chars du Bayou et de la rue Dumaine, pour un tiers des propriétés.

Termes et Conditions: moitié comptant et la balance au crédit d'un an en billets de l'acquéreur, portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur avec 8 pour cent d'intérêt par an en cas de non-paiement, avec cinq pour cent de poursuites judiciaires. Les bâtisses seront assurées par les acquéreurs pour frais d'avocats en cas de poursuites judiciaires et le montant égal à celui des billets et les polices transférées aux vendeurs.

Les actes de vente et les timbres de Revenu Intérieur des Etats-Unis, pardevant Gottschalk & Magner, notaires publics aux frais des acquéreurs.

P. S. Les amateurs et spéculateurs, feront bien d'assister à la vente, car elle sera faite sans aucune réserve. Pour plus de détails, voir les plans à la Bourse. 14 oct

PAR G. DE FERIET.

Contenu d'une Forge, à l'encan.
Succession de JOSEPH STEIL.—No 32 303.

PAR G. DE FERIET, encanteur. — Bureau, No 86, rue Bienville—VENDREDI, le 16 octobre 1868, à 11 heures du matin, il sera vendu, sur les lieux, rue Ste Thérèse, entre celles Tchoupitoulas et St Thomas, conformément à un ordre de l'Honorable Louis Duvigneaud, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 30 septembre 1868—

Le contenu d'une forge comprenant: enclumes, soufflets de forge, marteaux, tenailles, etc.
Egalement—Un lot de vieux fer.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 8 oct—6 16 16

Vente péremptoire, à l'enchère publique, d'une Maison agréable, No 180 de la rue St Antoine, entre les rues Claiborne et Prosper

PAR G. DE FERIET, encanteur—Bureau au No 86 de la rue Bienville—SAMEDI, 17 octobre 1868 à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, il sera vendu, à l'enchère publique, sans aucune réserve pour un terme—

Un terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues St. Antoine, Claiborne, Prosper et Arnoult. Le dit terrain, a, au pied américain, 31 pieds 1 pouce 1 ligne de face à la rue St. Antoine sur 127 pieds 5 pouces 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Les bâtisses et améliorations comprennent une maison, en bois, ayant 4 chambres, 2 cabinets, galerie, cuisine, dans le fond, une autre de 2 chambres.

Egalement—Puits, 2 pavés lieux d'aisance, etc.
Conditions—Comptant, en billets du trésor des Etats-Unis

L'acte de vente, y compris les timbres de Revenu Intérieur des Etats Unis, pardevant A. E. Bienvenu notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Vente par Catalogue
—DE—

Magnifiques Meubles de salon, porcelaine et glaces, rideaux riches, riches pendules, ornements de cheminée, candélabres, beaux meubles de chambre à coucher, tapis, médaillon et velours, magnifiques glaces françaises, superbe piano Pleyel et tableaux, verrerie taillée et cristaux riches, plaqué anglais à bordure en argent, etc.

— EGALEMENT —

Un lot de vieux vin rouge de choix — tout le contenu de la belle résidence de M. John E. Legrettre—vendu seulement pour cause de départ.

PAR G. DE FERIET, Encanteur, bureau No 86 de la rue Bienville.—JEUDI, 22 octobre 1868, à 10 heures et demie du matin, il sera vendu, à la suite du catalogue, pour cause de départ, sans aucune réserve et sans limite, sur les lieux, au coin des rues Orléans et Dauphine—tout le contenu de la résidence de M. JOHN E. LEPRETRE.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis

Des catalogues donnant une description des articles seront distribués, lundi, 19 du courant, au bureau de l'encanteur

Très joli cottage situé dans le Bons Enfants entre Moreau et Poètes.—Succession de MARY GRATTEN Veuve de J. W. Wessendorf.—No 30,920.

PAR G. DE FERIET, encanteur—Bureau No 86 de la rue Bienville—SAMEDI, le 14 novembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale entre celles Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable Louis Duvigneaud, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 6 octobre 1868 la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans le Troisième District dans l'îlet compris entre les rues Bons Enfants, Amour, Poètes et Moreau, ledit terrain est désigné par le No 3 et également par le No 7, conformément à un plan dressé par L. Surgi, voyer, le 22 février 1836, suivant lequel il mesure 29 pieds 4 pouces de face à la rue des Bons Enfants sur 127 pieds 7 pouces de profondeur. Les bâtisses et améliorations comprennent une galerie de devant, 3 chambres, les hangar, une citerne, lieux d'aisance, etc.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

L'acte de vente, y compris les timbres de revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant Octave Morel notaire public, aux frais de l'acquéreur.
15oct—13 17 24 31 7 et 14 nov

Banque d'Amérique.
Nouvelle-Orléans, 30 juillet 1868.

CONFORMÉMENT aux sections 34 et 35 de l'acte intitulé "Acte pour établir un système général de Banques Libres dans l'Etat de la Louisiane" approuvé le 15 mars 1855—Avis est, par le présent donné aux porteurs de Billets mis en circulation par cette Banque, et enregistrés par l'Auditeur conformément à la loi, d'avoir à présenter les dits billets pour être payés à la Banque ou au bureau de l'Auditeur de l'Etat, dans le courant d'une année, à partir de cette date, ou à l'expiration de ce temps les fonds déposés par la Banque pour le rachat des billets seront réclamés.
J. B. MORTIMER,
3juillet—1an—u 15 Caissier.